



HAL
open science

La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenet

Claude Andrault-Schmitt

► **To cite this version:**

Claude Andrault-Schmitt. La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenet. Cahiers de civilisation médiévale, 1993, 36 (142), pp.115-140. 10.3406/ccmed.1993.2559 . hal-03288298

HAL Id: hal-03288298

<https://hal.science/hal-03288298>

Submitted on 26 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenêt

Claude Andrault-Schmitt

Résumé

L'église de Saint-Yrieix, dans le diocèse de Limoges, est aujourd'hui encore un édifice imposant, représentatif d'un « premier gothique provincial » aux références multiples, qui traduit l'ambition de la commande. Le vaste espace, les proportions, le chœur de plan carré, pourvu d'une voûte gothique bombée à liernes, les piles à faisceaux de demi-colonnes, les coursières de circulation, la sculpture de qualité en calcaire, sont tributaires d'un réseau de relations avec les établissements des régions de l'Ouest, Pays de Loire et Aquitaine essentiellement. Les traits distinctifs sont également hérités de la maîtrise des architectes limousins de l'époque romane, habitués des grands chantiers.

Abstract

The church of Saint-Yrieix, in the diocese of Limoges, is till now a splendid building, wich represents « a First Provincial Gothic » with numerous connotations, and reveals an ambitious command. Its open interior space, nobility of scale, square sanctuary for a dome rib vaulting adorned with ridge ribs, grouped shafts with attached columns in pairs, wall passages and fine ornamental limestone carving, are bound to a spreading connexion with establishments of western countries, especially through the Loire area and Aquitaine. Its features are also inherited from the ability of romanesque Limousin architects, who have yet conceived monumental works.

Citer ce document / Cite this document :

Andrault-Schmitt Claude. La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenêt. In: Cahiers de civilisation médiévale, 36e année (n°142), Avril-juin 1993. pp. 115-140;

doi : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1993.2559>

https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1993_num_36_142_2559

Fichier pdf généré le 23/03/2022

*** Claude ANDRAULT-SCHMITT**

La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenêt

RÉSUMÉ

L'église de Saint-Yrieix, dans le diocèse de Limoges, est aujourd'hui encore un édifice imposant, représentatif d'un « premier gothique provincial » aux références multiples, qui traduit l'ambition de la commande. Le vaste espace, les proportions, le chœur de plan carré, pourvu d'une voûte gothique bombée à liernes, les piles à faisceaux de demi-colonnes, les coursiers de circulation, la sculpture de qualité en calcaire, sont tributaires d'un réseau de relations avec les établissements des régions de l'Ouest, Pays de Loire et Aquitaine essentiellement. Les traits distinctifs sont également hérités de la maîtrise des architectes limousins de l'époque romane, habitués des grands chantiers.

The church of Saint-Yrieix, in the diocese of Limoges, is till now a splendid building, wich represents « a First Provincial Gothic » with numerous connotations, and reveals an ambitious command. Its open interior space, nobility of scale, square sanctuary for a dome rib vaulting adorned with ridge ribs, grouped shafts with attached columns in pairs, wall passages and fine ornamental limestone carving, are bound to a spreading connexion with establishments of western countries, especially through the Loire area and Aquitaine. Its features are also inherited from the ability of romanesque Limousin architects, who have yet conceived monumental works.

La collégiale de Saint-Yrieix¹ n'est guère citée : elle n'appartient pas à l'art roman ; l'analyse de ses articulations gothiques souffre du manque de références régionales. Cependant, son architecture singulière, à l'aube d'un nouveau style, est précisément datée : les contemporains ont souhaité à la fois laisser dans les annales la trace de l'entreprise, en solennisant le déplacement des reliques (1181), et rapporter la réinstallation de ces mêmes reliques deux ans plus tard, témoin d'un achèvement partiel.

Au-delà d'un clocher-porche roman, elle se compose d'une nef unique de deux travées, d'un transept à vaste croisée, d'une ample travée de chœur cantonnée de deux longues chapelles latérales à chevet plat avec lesquelles elle ne communique pas, et d'une abside pentagonale bien éclairée. Malgré quelques ruptures, son unité est assurée par une coursier de circulation, par des voûtes d'ogives appareillées, par la lumière venue de hautes lancettes, et, actuellement, par un toit de tuiles plates coiffant son imposante silhouette. Bien qu'elle ne figure dans aucun des inventaires du « gothique de l'Ouest »², elle présente incontestablement des caractères « angevins », encore appelés « Plantagenêt ». Rien finalement de très étonnant : en Limousin, les influences

1. Autrefois Saint-Yrieix d'Attane, maintenant Saint-Yrieix-la-Perche, petite ville située à une quarantaine de km au sud de Limoges, sur la route du Périgord.

2. Selon l'expression d'André MUSSAT, dans son ouvrage irremplaçable (*Le style gothique de l'ouest de la France*, Paris, 1963). À compléter par : « L'espace et le temps Plantagenêt : les problèmes d'une architecture », ID., DANS *Y A-T-IL UNE CIVILISATION DU MONDE PLANTAGENÊT ? ACTES DU COLLOQUE DE FONTEVRAUD, CAHIERS CIVIL MÉDIÉV.*, XXIX, 1986, p. 119-127.

stylistiques sont majoritairement venues de l'Ouest, par l'intermédiaire du Poitou. On ne peut omettre d'autre part que l'établissement, en un lieu proche du théâtre des dernières chevauchées de Richard I^{er}, dépend alors de Saint-Martin de Tours, ni que le roi Henri II vint s'y recueillir entre les deux cérémonies. L'édifice représenterait donc une des manifestations d'une marge stylistique. Celle-ci apparaît en Limousin tout aussi vague que la frontière politique. Aussi faut-il essentiellement expliquer le parti de monumentalité par l'importance du chapitre, puissance politique et féodale autant que religieuse.

Histoire du chapitre.

Au sommet de « l'oppidum d'Attane », aussi dénommé « le fort », site domanial d'occupation ancienne³, la collégiale de Saint-Yrieix traduit encore la puissance d'un chapitre qui hérita d'un très ancien monastère du Limousin, lié à une grande famille de l'époque mérovingienne. La légende s'appuie sur un texte fondateur, le testament d'Aredius, ou Yrieix. L'acte, dont l'authenticité n'est pas douteuse, et qui fut longtemps conservé dans les archives du chapitre de Saint-Martin de Tours, illustre les récits édifiants de Grégoire de Tours⁴. Aredius, fils de Jocundus et de Pélagie, d'une aristocratique famille de Limoges, aurait été élevé à la cléricature à Trèves, par saint Nizier. À la mort de son père, il se retire avec sa mère sur une de ses terres, où il installe des moines respectant les préceptes des saints Cassien et Basile (références cardinales pour tous les bénédictins), dont ses propres serviteurs et esclaves, et fait construire des oratoires. Mais son influence dépasse les limites du Limousin : il continue à intervenir dans le siècle, « en coureur de reliques »⁵, effectuant de nombreux voyages ou « pèlerinages ». Sa dévotion se porte vers saint Hilaire (il fréquente Fortunat à Poitiers), saint Maximin de Trèves, saint Julien de Brioude, saint Martin de Tours... Aussi, bien avant sa mort, signe-t-il avec sa mère un testament qui fait l'inventaire des objets précieux enrichissant différents autels⁶. Il donne alors une partie de ses biens à Saint-Martin de Tours, ainsi que le patronage du monastère d'Attane, qui garde la jouissance des autres biens. Cette affiliation devait perdurer jusqu'à la Révolution. Elle est très exceptionnelle dans le diocèse de Limoges, dont le renom vient plutôt de chapitres plus ou moins liés à l'évêque, plus ou moins touchés par des formes diverses de régularisation⁷. Elle explique que les chanoines de Saint-Martin aient préservé le texte, une des rares pièces qui put être montrée au

3. Des sondages réalisés au nord de la collégiale ont révélé l'existence d'un centre domanial du 1^{er} siècle de notre ère. Romain BOISSEAU, Louis BOURNAZEL et Guy REBOUL concluent : « Ainsi, les origines les plus lointaines de Saint-Yrieix sont liées au passage d'un itinéraire de long parcours préexistant, à l'écart duquel s'est installé postérieurement un domaine gallo-romain : *Attanum* » (« Aux origines de Saint-Yrieix-la-Perche », *Travaux d'Archéologie limousine*, t. 5, Limoges, 1985, p. 97). Le dédoublement de la ville s'explique encore par l'existence d'un marché sur le chemin de raccordement à l'itinéraire Armorique-Méditerranée, parallèlement à celle d'un domaine agricole transformé en ville murée.

4. Écrits ou non par Grégoire lui-même : par ex., *Vita sancti Aredii Abbalis, P.L.*, LXXI, c. 1121 et ss. Le testament a été traduit par le chanoine ARBELLOT (« Testament de saint Yrieix », *Bull. Soc. archéol. et histor. du Limousin*, XXIII, 1875, p. 174-193), et plus récemment étudié par Michel AUBRUN (*L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1981, p. 109-114, et pièce justificative n° 1, p. 413, d'après J. M. PARDESSUS, *Diplomata...*, t. 1, p. 136-141). Il contient la plus ancienne mention d'un clergé à Saint-Martin : E.-R. VAUCELLE, *La collégiale de Saint-Martin de Tours. Des origines à l'avènement des Valois (397-1328)*, « Mém. Soc. archéol. de Touraine », 46, Tours, 1907, p. 28 et 147.

5. M. AUBRUN, *L'ancien diocèse...*, *op. cit.*, p. 112.

6. L'importance de ce texte pour les descriptions d'objets d'orfèvrerie a été soulignée par X. BARBIER DE MONTAULT, « Inventaire du testament de saint Yrieix », *Bull. Soc. archéol. et histor. du Limousin*, XXXVI, 1888, p. 247-256.

7. L'origine et le statut des communautés canoniales limousines, plus nombreuses que les monastères bénédictins, engagées à des titres divers dans le mouvement de réforme du XI^e s., ont été parfaitement étudiés par Jean BECQUET (*Vie canoniale en France aux X^e-XII^e siècles*, Variorum reprints, Londres, 1985).

concile de Tusey en 860 (après les ravages des Normands) pour appuyer des prétentions et une argumentation dont le chanoine Raoul Monsnyer se fait l'écho au xvii^e s.⁸.

Les événements ultérieurs à la mort d'Aredius (en 591) ont reçu des interprétations qui résistent mal à la critique historique. De faux diplômes de Pépin et Charlemagne sont évoqués pour expliquer la transformation du monastère en chapitre⁹. L'indication fugitive d'un titre d'abbé au xi^e s. est la source de la mention erronée d'un renouveau monastique, complaisamment recopiée¹⁰. On a voulu associer aux cultes de saint Yrieix et sainte Pélagie celui d'une certaine Carissime, dont le tombeau de marbre commandé à Narbonne, installé dans la partie nord de l'église, aurait protégé les chasseurs et leurs faucons¹¹. Quelques érudits, enfin, lisant entre les lignes les chroniques de Grégoire de Tours, Geoffroy de Vigeois ou Bonaventure de Saint-Amable, ont affirmé que le corps du saint n'avait jamais reposé à Saint-Yrieix¹².

Retenons quelques faits authentiques et significatifs. C'est en 1060 que le vicomte d'Aubusson restitue définitivement à Saint-Yrieix, et donc à Saint-Martin, le monastère de Moutier-Rozeille, géré par une pieuse dame Carissime : l'acte confirme l'appartenance de l'une et l'autre église à l'ordre canoïal¹³. En 1090, à la suite d'une visite de Pierre, doyen de Saint-Martin, les chanoines de Saint-Yrieix renouvèlent leur allégeance, par un acte qui atteste la présence des reliques du saint prêtre¹⁴. Rappelée en 1185, l'affiliation se solde par le droit accordé au doyen de prendre place, comme prébendé, dans le chœur de la basilique tourangelle, dont les chanoines exercent régulièrement leur droit de visite¹⁵. Au début du xiii^e s., des lettres témoignent d'interventions lors d'élections difficiles au doyenné, dont le titulaire obtient en 1221 pour lui et ses successeurs le droit de porter la crosse. Ce bâton pastoral figurera désormais au côté d'une lettre (ou d'un diplôme censé émaner de Charlemagne?), puis bientôt d'une fleur de lys, dans les armes du

8. L'acte est analysé (d'après Baluze, Mabillon, et autres compilateurs) à la date du 7 novembre 860 sous le n° LXXXIII dans : Émile MABILLE, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours, brûlée en 1793, restituée d'après les textes imprimés et manuscrits*, Paris/Tours, 1866. Le concile (au diocèse de Toul) est évoqué dans un ouvrage polémique de Raoul MONSNIER : *Celeberrimae S. Martini turonensis ecclesiae*, Paris, 1663. Mais un autre ouvrage du chanoine, malheureusement interrompu, comporte un historique détaillé du chapitre de Saint-Yrieix : *Celeberrimae Sancti Martini turonensis historia, auctore M. Radulpho Monsnier*, avec supplément manuscrit du chanoine Michel Vincent (1702). C'est celui-ci, dans l'exemplaire de la bibliothèque de Saint-Martin conservé à la Bibliothèque municipale de Tours sous le n° 1294-1295, qui nous servira de référence. Les pages concernant Saint-Yrieix (p. 55-75) ont été éditées, à l'exception du Testament, par Alfred LEROUX, sous le titre « Documents divers tirés du fonds Bosvieux », *Bull. ... du Limousin*, XL, 1893, p. 582 (une coquille typographique nous a alors transmis le nom de « Mousnyer »). Dès l'époque carolingienne, des exactions et tentatives d'appropriation sont probables : elles expliqueraient une lettre d'Alcuin à l'évêque, invoquant les bénéfices de l'intercession des saints Martin et Yrieix (*P.L.*, C, lettre CCXIII, c. 487).

9. *M.G.H., Diplomata carol.*, I, 1906, p. 356 ; — *Gallia Christiana*, t. II, c. 547 ; — Raoul MONSNIER, *op. cit.*, p. 59.

10. Un certain Seguin est pourvu du titre abbatial en 1060, ce qui ajoute simplement (et exceptionnellement) cette dignité à celles de doyen (alors Rammulphe de Lastours), chantre, et sacristain.

11. R. MONSNIER, p. 97 ; — *Gallia Christiana*, t. II, *Instrumenta*, 177-178 ; — Auguste BOSVIEUX, « Origines du monastère de Saint-Yrieix », pub. par A. LEROUX, *op. cit.*, *Bull. ... du Limousin*, XL, 1892, p. 615 et 619. Carissime serait morte cent cinquante ans après son oncle !

12. GEOFFROY DE VIGEOIS, *Chronica*, dans Ph. LABBÉ, *Novae Bibliothecae*, 1657, t. II, p. 279 ; — BONAVENTURE DE SAINT-AMABLE, *Histoire de saint Martial*, t. III, Limoges, 1685, p. 225. A. Bosvieux traduit *in ecclesia sancti Hilarii* par « l'église Saint-Hilaire à Limoges », alors qu'il s'agit du vocable de l'un des oratoires de l'établissement. À la suite de Raoul Monsnyer, il prétend également que le corps avait été mis à l'abri dans la seule dépendance importante de Saint-Yrieix, à Moutier-Rozeille.

13. Acte daté et commenté par Jean BECQUET, « Collégiales et sanctuaires de chanoines séculiers en Limousin aux x^e-xii^e siècles », *Vie canoniale ... op. cit.*, IX, p. 86. La commande d'un tombeau de marbre à Narbonne renvoie plutôt au xi^e s., où cet usage est attesté pour des autels, notamment à Saint-Martial de Limoges.

14. Publ. d'après Baluze, par J. BECQUET, *op. cit.*, pièce justificative, p. 101.

15. Toutes les dates figurent dans l'historique de Raoul Monsnyer. Les « Journaux » de la famille Jarrige racontent certaines visites effectuées au xvii^e s. : cf. notamment l'extrait publié sous le titre « Journal historique d'Antoine de Jarrige, chanoine de Saint-Yrieix », dans A. LEROUX et A. BOSVIEUX, *Chartres, chroniques et mémoriaux pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin*, Tulle Limoges, 1886, p. 310.

chapitre. En effet, des violences et exactions du vicomte de Limoges amènent à solliciter la sauvegarde de Philippe III, puis à signer avec son successeur, en 1307, un acte de pariage¹⁶.

Au-delà de faits ponctuels, l'histoire de l'établissement nous amène à deux constatations. D'une part, le chapitre a une position beaucoup plus inconfortable encore que les autres seigneurs limousins entre Plantagenêt et Capétiens. Vers 1180, Henri II et ses fils guerroyent aux alentours¹⁷. Comment peuvent réagir des chanoines qui dépendent de ce qu'on a coutume d'appeler «une enclave royale» en terre angevine¹⁸? D'autre part, le chapitre est puissant. C'est le premier siège du diocèse après Limoges. Les chanoines possèdent les droits de haute et basse justice. Ils sont pour certaines redevances et domaines suzerains du vicomte de Limoges : la «tour de l'abbé», installée au nord-est de l'église, mais aussi l'enceinte du fort, matérialisent ce pouvoir féodal¹⁹. Ils disposent de trente-deux prébendes, réduites à douze au début du xv^e s., sans compter le doyen, le chantre, et le sacristain, qui résident dans le cloître.

Cette puissance est attestée par les vestiges monumentaux, mais aussi par d'autres souvenirs : un manuscrit enluminé reste célèbre sous le nom de «Bible de Saint-Yrieix»²⁰, tandis qu'un recueil de messes et de tropes révèle une activité liturgique et musicale non négligeable, liée également à une culture aquitaine²¹. Elle est associée à la personnalité de doyens bien apparentés qui se comportent en vice-évêques. À la fin du xi^e, le chapitre est dirigé par deux membres de la puissante famille voisine de Lastours. En 1114, le doyen Audebert participe à la fondation de Dalon, monastère établi par Giraud de Sales à l'extrémité sud de «l'écharpe» des possessions de Saint-Yrieix, entre Limousin et Périgord, qui sera cistercien un demi-siècle plus tard²². Le doyen Gérard devient en 1138 évêque de Limoges : neveu du précédent évêque, Eustorge, oncle de l'évêque de Cahors, son homonyme, ce personnage à l'autorité morale incontestée, qui mourra aveugle et fort riche en 1177, ne manque pas de favoriser, outre les cisterciens de Dalon et d'Obazine, ou les chanoines de Saint-Junien, son ancienne communauté d'Attane. Il épaula son successeur dans l'affaire des sanctions imposées par l'archevêque de Bourges pour des empiète-

16. Les violences exercées par les gens de la vicomtesse Marguerite de Bourgogne et de ses successeurs sont amplement détaillées dans les archives de la vicomté, actuellement aux archives départementales de Pau (E 855 à 860). Pour l'acte de pariage : Archives départementales de la Haute-Vienne (A.D.), 12 G 1, et Archives Nationales, J 398, n° 28.

17. Geoffroy de Vigeois se fait l'écho de ces expéditions d'Henri II, Henri le Jeune et Richard I^{er}.

18. Jacques BOUSSARD, «L'enclave royale de Saint-Martin de Tours», *Bull. Soc. nat. Antiq. de France*, 1958, p. 157-178. L'A. lui-même reviendra plus tard sur ces réalités politiques, de fait très ambiguës, et fort difficiles à définir (cf. la mise au point de John OTTAWAY, «La collégiale de Saint-Martin de Tours est-elle demeurée une véritable enclave royale au xi^e siècle?», *Cahiers civil. médiév.*, XXXIII, 1990, p. 153-177).

19. L'enceinte est reconstruite dans sa partie méridionale après 1243, et la «tour de l'abbé» est mentionnée précisément avec son rôle dans l'acte de pariage, bien qu'elle ait nécessité en 1319 la demande d'une permission de rebâtir (R. MONSNER, *op. cit.*). Il ne subsiste actuellement que «la tour du Plot», au sud de l'église, construite en schistes locaux.

20. Caractérisée par un style très personnel, et datée des environs de 1100, elle est attribuée au peintre du Sacramentaire de Saint-Étienne de Limoges, ce qui correspond mieux à la réalité des relations ecclésiastiques qu'une attribution au scriptorium de Saint-Martial, même s'il y a influence du maître de la seconde Bible de Saint-Martial (Danièle GAVORIT-CHOPIN, *La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges et en Limousin, du ix^e au xii^e siècle*, Paris/Genève 1969, p. 127-140).

21. Ce graduel de Saint-Yrieix conservé à la Bibliothèque Nationale m'a été indiqué fort aimablement par des musicologues hongrois, qui ont assuré une interprétation récente des messes chantées pour la Nativité de saint Jean-Baptiste et la Nativité du Christ (sous le titre *Chant grégorien d'Aquitaine, Schola Hungarica, «Quintania», Harmonia mundi*). Des xi^e et xii^e s., il présente un bel exemple de notation aquitaine, avec points étagés autour d'une ligne médiane au poinçon. «Le moulier passait pour soigner tout particulièrement le chant des offices et le détail de la liturgie : c'est à lui que le chapitre cathédral de Limoges... s'adressait le plus ordinairement», écrit A. LEROUX, s'appuyant sur les registres capitulaires de Saint-Étienne (*op. cit.*, *Bull. ... du Limousin*, XL, 1892, p. 569).

22. *Gallia Christiana*, t. II, *Instrumenta*, 202; et Louis GRILLON, *Cartulaire de Dalon*, Mémoire, Bordeaux, 1962, n° 3. Ce cartulaire rend compte des relations entretenues pendant plus d'un siècle entre Saint-Yrieix et Dalon. Des chanoines sont témoins de donations (n° 3-13-134-217-222-498-818-869-1096-1204...). Deux d'entre elles sont même signées à Saint-Yrieix, en 1177 et 1202.

ments nuisibles à l'abbaye voisine de Solignac, accompagnés de violences et vols²³. Le doyen de Saint-Yrieix est alors Bernard de Limoges, oncle du vicomte et parent de l'archevêque Pierre de la Châtre, que l'on voit mêlé pendant trente ans à des luttes de nature féodale. Administrant la vicomté à la suite de l'évêque lors de la minorité d'Adémar V, il aurait incité Henri II à faire abattre les remparts du « château » de Limoges, ou ville de Saint-Martial, avant de prendre le parti adverse²⁴. Son successeur est Girard de la Marche. Le doyen Guy de Clausel, installé malgré deux années de difficultés, pourvu également du titre d'archidiaque de Limoges, installera les dominicains dans la capitale du diocèse, obtiendra de Saint-Martin de Tours la crosse en 1221, et deviendra évêque en 1226.

Les événements se précipitent à Saint-Yrieix entre 1178 et 1226, période qui est aussi celle de la reconstruction de la collégiale. Une fois encore, troubles et activité artistique ne sont pas antinomiques : il est vrai que les commandes constituent un témoignage de la volonté de puissance.

1178-1185 : une période décisive.

La mort de l'évêque Gérard II en 1177 ouvre la même crise de succession que celle de son oncle et prédécesseur en 1137, et le voyage à Rome revêt la même nécessité, en raison de l'opposition du titulaire du duché d'Aquitaine, qu'il s'agisse du Capétien Louis VII ou du Plantagenêt Henri II. On sait quelle importance prenait pour ce dernier la nomination d'évêques fidèles. Or c'est à Saint-Yrieix, le 1^{er} septembre 1178, qu'est divulguée l'élection du Poitevin Sébrand Chabot, effectuée secrètement quelques mois plus tôt, et si contestée que l'entrée solennelle à Limoges n'aura lieu qu'à l'été 1180²⁵. La participation à l'événement du doyen du chapitre arédien ne fait aucun doute, et témoigne de son influence, ainsi que d'une volte-face politique dont les contemporains étaient coutumiers, à commencer par le Plantagenêt lui-même. Quoi qu'il en soit, la fin du décanat de Bernard ne se peut aisément comprendre, même en lisant attentivement Geoffroy de Vigeois, son contemporain. Ainsi, Bernard n'est pas mentionné lors d'une cérémonie dont le récit est d'une importance exceptionnelle : « Le dimanche après les Rogations, le 15 des calendes de juin (le 17 ou 18 mai 1181), l'évêque Sébrand, les abbés Guillaume de Vigeois, Eudes de Brantôme, Étienne de Châtres, le prieur Barthélemy du Chalard et celui de l'Artige élevèrent de son mausolée le corps du bienheureux Yrieix, *en vue de la construction des murs de la nouvelle basilique*. Le vicomte Adémar avec une foule d'autres, et les seigneurs de Lastours en même temps, portent selon la coutume le corps de ce (bienheureux) père²⁶. » Cette cérémonie, d'un type rarement retenu par les sources de l'histoire religieuse, marque non le début d'un chantier, car les fondations devaient être avancées, et le doyen avait bénéficié d'une longévité et d'une pugnacité permettant de lui attribuer l'entreprise, mais une étape que l'on voulut solenniser, en l'accompagnant d'une

23. Commandements et lettres au sujet de l'église d'Ayen sont publiés (dans le désordre) par A. LEROUX dans *Chartres, chroniques... op. cit.*, chartes XXIII à XLIX. En fait, l'évêque Gérard, qui dut prononcer l'excommunication des coupables et l'interdit sur l'ensemble de la vicomté, châtelain de la forteresse voisine de Chalucet à la suite de son oncle, avait été le premier à retirer à Solignac cette église, en s'attirant les reproches de l'archevêque : Pierre MOREL, « Un conflit ecclésiastique et féodal au XII^e siècle : la tutelle d'Adémar V, vicomte de Limoges et le droit de présentation à l'église paroissiale d'Ayen », *Bull... du Limousin*, LXXXIII, 1951, p. 156-183. L'affaire, très complexe, débute en 1147 et ne s'achève que dans les années 60. La signature à Saint-Yrieix (*in claustro canonicorum*) d'une donation à Dalon, faite en 1177 par l'abbé de Solignac, atteste la réconciliation, même si Bernard n'est pas cité parmi les témoins de haut rang (*Cartulaire... n° 13*).

24. Il est appelé *procurator et defensor* du vicomte de Limoges, lors d'une remise de dîmes à Dalon (*Cartulaire... n° 1204*). Lorsque la minorité d'Adémar (ou Aymar) V s'achève en 1159, elle est relayée jusqu'en 1176 par une lutte entre l'oncle et le neveu, ponctuée de coups de force, d'échanges de forteresses, de trahisures, de promesses non tenues...

25. D'après GEOFFROY DE VIGEOIS, *op. cit.*, p. 324. L'interprétation des faits, ainsi que la graphie des noms propres, sont empruntées à Jean BECQUET, qui a réuni dans une suite d'articles toutes les mentions relatives aux évêques, avec leur traduction et la critique des sources : « Les évêques de Limoges aux X^e, XI^e et XII^e siècles », *Bull... du Limousin*, CIV, 1977, p. 63-90 ; CV, 1978, p. 79-104 ; CVI, 1979, p. 85-114 ; CVII, 1980, p. 109-141 ; CVII, 1981, p. 98-116. Les AA. intéressés par Saint-Yrieix ont indiqué à tort qu'en conséquence ses chanoines avaient été chassés : il ne peut s'agir que des clercs de Limoges, responsables de l'élection.

26. GEOFFROY DE VIGEOIS, p. 326, trad. J. BECQUET (« Les évêques... », *Bulletin... CVIII*, 1981, p. 99).

unanimité toute féodale. Ne fêtait-on pas également, en quelque sorte, le repentir de Bernard, qui était parti (ou qui allait partir) en pèlerinage pour expier ses menées, et qui était représenté (ou assisté) à la fois par l'évêque et par son neveu Adémar avec lequel il s'était réconcilié²⁷ ?

Geoffroy de Vigeois nous raconte ensuite le passage d'Henri II, son intérêt pour la vie du saint, sa dévotion. Le roi est accueilli sans rancune lors d'une éphémère accalmie, quelques mois après l'élévation du corps, quelques mois avant une seconde solennité. En effet, le 21 août 1183, les reliques sont à nouveau installées « en leur ancien lieu », en présence de l'abbé de Vigeois et du prieur du Chalard : les seigneurs de Lastours remettent alors d'autres reliques rapportées de Jérusalem par Bernard, qui était mort pendant le voyage de retour²⁸. Il s'agissait d'une cérémonie sans doyen, puisque Girard de la Marche n'est attesté qu'en 1184.

Inutile de souligner que ces dates sont précieuses. Mais, comme il n'est pas possible d'imaginer en deux ans la construction d'un vaste monument, il faut essayer de le lire à la lumière de ces perspectives historiques.

Archéologie du monument.

Avant 1178.

L'ancienne collégiale devait être d'une certaine importance, ainsi que l'atteste la conservation d'éléments qui constituèrent des contraintes pour le chantier.

À l'ouest de l'édifice, se dresse une tour-porche caractéristique de l'art roman limousin²⁹. Cet ouvrage monumental, maintenant quelque peu écrasé par la haute silhouette de la nef qui lui fut jointe, témoigne d'un goût régional. Comme dans d'autres exemples du XI^e s.³⁰, la façade élargie aux dimensions de l'intérieur devient tour carrée, puis beffroi³¹. Ici, alors que le rez-de-chaussée participe de l'espace de la nef et reproduit une division triple, le premier étage contient une salle indépendante à la fonction énigmatique, parfaitement voûtée d'une coupole en blocage sur base octogonale, très proche des solutions du XI^e s. Autrement dit, les formes de ce clocher traduisent une étape de l'intégration de la tour-porche occidentale à l'espace intérieur de l'édifice. En raison de cette considération, l'œuvre (ainsi que son équivalent à Meymac) a parfois été datée de la fin du

27. La solennisation du repentir n'est pas une pratique inconnue dans le diocèse : rappelons celle d'un vicomte dans la cathédrale en 1074. Adémar V s'était tourné contre son oncle après sa minorité, puis un commun engagement contre Henri II dut les rapprocher. Quelques années plus tard, renouvelant l'expédition menée par Gérard II, l'évêque et le vicomte conduisent une opération victorieuse contre les « Brabangons », mercenaires de Richard I^{er}. La dernière mention de Bernard, doyen de Saint-Yrieix, se trouve dans l'histoire de Dalon. Il est en effet présent à Aven le 10 juillet 1179, comme témoin d'une donation d'Adémar, qui annonça alors son propre départ pour Jérusalem (*Gallia Christiana*, t. II, 625 ; *Cartulaire* ..., n° 217) : le lieu, ainsi que la présence du vicomte, indiquent bien que les temps étaient à la conciliation. L'interprétation d'A. Bosvieux, qui penche pour une translation plutôt effectuée à Saint-Hilaire de Limoges, doit être rejetée, ne serait-ce qu'en raison de la présence des abbés des établissements voisins (Vigeois, Le Chalard), ou de personnages venus du Périgord proche (Brantôme, Châtres). La localisation à Moutier-Rozeille (Monsnyer) ne tient pas davantage.

28. GEOFFROY DE VIGEOIS, p. 339. Je remercie Dom Jean Becquet de m'avoir communiqué le résultat de son raisonnement concernant cette deuxième date.

29. Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Les premiers clochers-porches limousins (Évaux, Lesterps, Limoges) et leur filiation au XI^e s. », dans *La façade romane, Actes Coll. internat., Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale, Cahiers civil. médiév.*, XXXIV, 1991, p. 201-223 (une coupe du clocher de Saint-Yrieix est dressée p. 220, fig. h ; un cliché de l'ensemble — vu de l'extérieur — apparaît pl. III, fig. 7).

30. Citons Le Dorat, Bénévent, Saint-Junien, La Souterraine, mais l'exemple le plus proche est celui de Meymac (Corrèze).

31. À Saint-Yrieix, les rampants qui permettent de rétrécir la largeur entre façade et tour ne peuvent être pris en considération : ils résultent d'une prétendue restitution, d'ailleurs menée lentement entre 1889 et 1912, et fort contestée (dossier 3181, Bibliothèque du Patrimoine). Le clocher était autrefois pourvu d'une flèche de bardeau cantonnée de quatre petites flèches (Registres des délibérations municipales, 11 mai 1809).

x^{ie}³². Pourtant, l'usage de profils brisés, de tores limousins continus (colonnnettes et tores reliés par un petit chapiteau de calcaire sculpté dépourvu de tailloir), de trilobes décoratifs et de baies géminées invite à pencher plutôt pour l'époque d'Audebert ou de son successeur (début xii^e). Peut-on voir dans la tripartition de cette première travée d'entrée un écho de la distribution des volumes de la nef romane ou préromane ? Rien ne permet de l'affirmer. Au contraire, de nombreux édifices du diocèse montrent que l'on bâtissait très souvent ces massifs occidentaux comme des ajouts et des embellissements à des structures architecturales plus anciennes, quitte à ce que l'ouverture d'un nouveau chantier inverse ensuite la chronologie relative de la nef et du porche, comme à Saint-Yrieix et à Meymac³³.

Malgré la monumentalité du clocher, il semble que d'autres bâtiments aient imposé au nouvel architecte leurs proportions : ceux qui étaient adossés à l'aile orientale du cloître, et contre lesquels fut édifié le croisillon nord. L'angle du cloître fut conservé jusqu'à la restauration de Paul Abadie, dont l'intervention, assez malheureuse au total, nous prive ici de témoins essentiels de la liaison entre volumes romans et volumes gothiques³⁴. Depuis le sud, c'est-à-dire en venant de l'église, on trouvait tout d'abord la salle capitulaire, devenue « *grande sacristie* », qui mesurait 7,50 m de côté environ : sa démolition fut compensée par l'aménagement d'un local au fond de la chapelle nord de l'église (encore malencontreusement coupée transversalement par une cloison de pierres de taille et verticalement par une voûte néo-gothique de mi-hauteur). Puis un couloir conduisait au petit cimetière extérieur appelé « des Vignes ». Enfin le souvenir d'une chapelle Notre-Dame perdurait grâce à un autel³⁵. Les plans conservés, ainsi que les descriptions, semblent témoigner d'une construction contemporaine de celle du clocher, ou même antérieure (car le clocher est toujours resté extérieur au périmètre du cloître). Le chanoine Legros écrivait en 1784 : « À côté de la collégiale, on voit un vieux cloître, fort humide, qui n'est point curieux autrement que par sa forme très simple et absolument différente de tous ceux qui existent dans la province. Il n'a rien de gothique et paraît devoir remonter à une haute antiquité³⁶. » Seule la galerie sud, dont les traces d'appentis montrent qu'elle était plus haute que celle de l'est, et qui se manifestait encore en 1829 par sa toiture de lauzes de schiste³⁷, aurait été remontée à la suite du chantier de l'église. La salle du chapitre (voûtée d'un berceau brisé ?), ouvrait sur la galerie par trois ouvertures plein cintre pourvues de chapiteaux de calcaire à griffons, lions et feuillages, dont

32. Des monographies de Saint-Yrieix ont été écrites par Jean MAURY (simple notice), dans *Limousin roman*, La Pierre-qui-vire, éd. de 1974, p. 34 ; — René FAGE et François DESHOULIÈRES, « Saint-Yrieix », *Congrès archéologique de Limoges en 1921*, p. 66-89. On préférera Albert DE LABORDERIE, « Les églises de Saint-Yrieix et du Chalard », extrait du *Bulletin ... du Limousin*, LXXIV, 1932, 50 pp.

33. À Lesterps, Saint-Junien, Solignac et Tulle, la tour-porche reste plus récente que la nef. À Évaux, ainsi qu'autrefois à Saint-Étienne et Saint-Martial de Limoges, comme à Saint-Yrieix et Meymac, la nef a été rebâtie par la suite. Seules les structures occidentales de Bénévent, Le Dorat, et la Souterraine ont accompagné des vaisseaux contemporains.

34. Après plusieurs études préalables, réalisées en 1858, dont les rédacteurs (comme les autorités locales !) ignoraient que le monument était classé depuis près de vingt ans, les travaux essentiels eurent lieu entre 1868 et 1876 : Bibliothèque du Patrimoine, dossier 3182 : Archives de la Haute-Vienne, 4 T 65-75 (74). Les registres de délibérations municipales (hôtel de ville de Saint-Yrieix) n'ont effectivement pas enregistré le classement. Le projet de Marjoux, l'architecte diocésain qui fut récusé parce qu'il aurait dissimulé le classement, était plus modéré que celui d'Abadie, mais prévoyait déjà la démolition de l'ancienne salle capitulaire.

35. Celui-ci, replacé dans le couloir, était encore en 1606 l'objet d'une vicairie : « Journal historique d'Antoine de Jarrige ... », A. LEROUX et A. BOSVIEUX, *Charles, chroniques ...*, p. 310.

36. *Mémoires pour servir à l'histoire des Chapitres du Limousin*, A. D. Haute-Vienne, I, SEM. 40, p. 477. Ce texte, qui est accompagné d'un plan de l'église et d'une vue de la ville, a été édité récemment par Jean-Loup LEMAITRE (« Une description de l'église collégiale de Saint-Yrieix en 1784 », *102^e Congrès national des Sociétés savantes, archéologie*, Limoges, 1977, p. 239-246). Dans un des rapports les plus pertinents sur l'état du bâtiment au milieu du xix^e, on lit : « La sacristie a été prise sous les arcades d'un cloître du xi^e s. aujourd'hui détruit » (délibération municipale du 23 juin 1858).

37. La commune rachète à un particulier, pour la rendre « au service de l'église », cette bande de terrain qui avait été vendue comme Bien national (A. D. Haute-Vienne, 1 Q 505 et 2 O 3145).

une porte enrichie d'un tore³⁸. Plusieurs alignements font état d'une implantation plus complexe que celle qui est transmise par Legros, avec un mur extérieur irrégulier, infléchi vers l'est, et des contreforts à la distribution dissymétrique³⁹.

Les premières campagnes de reconstruction : le chœur (fin XII^e s.).

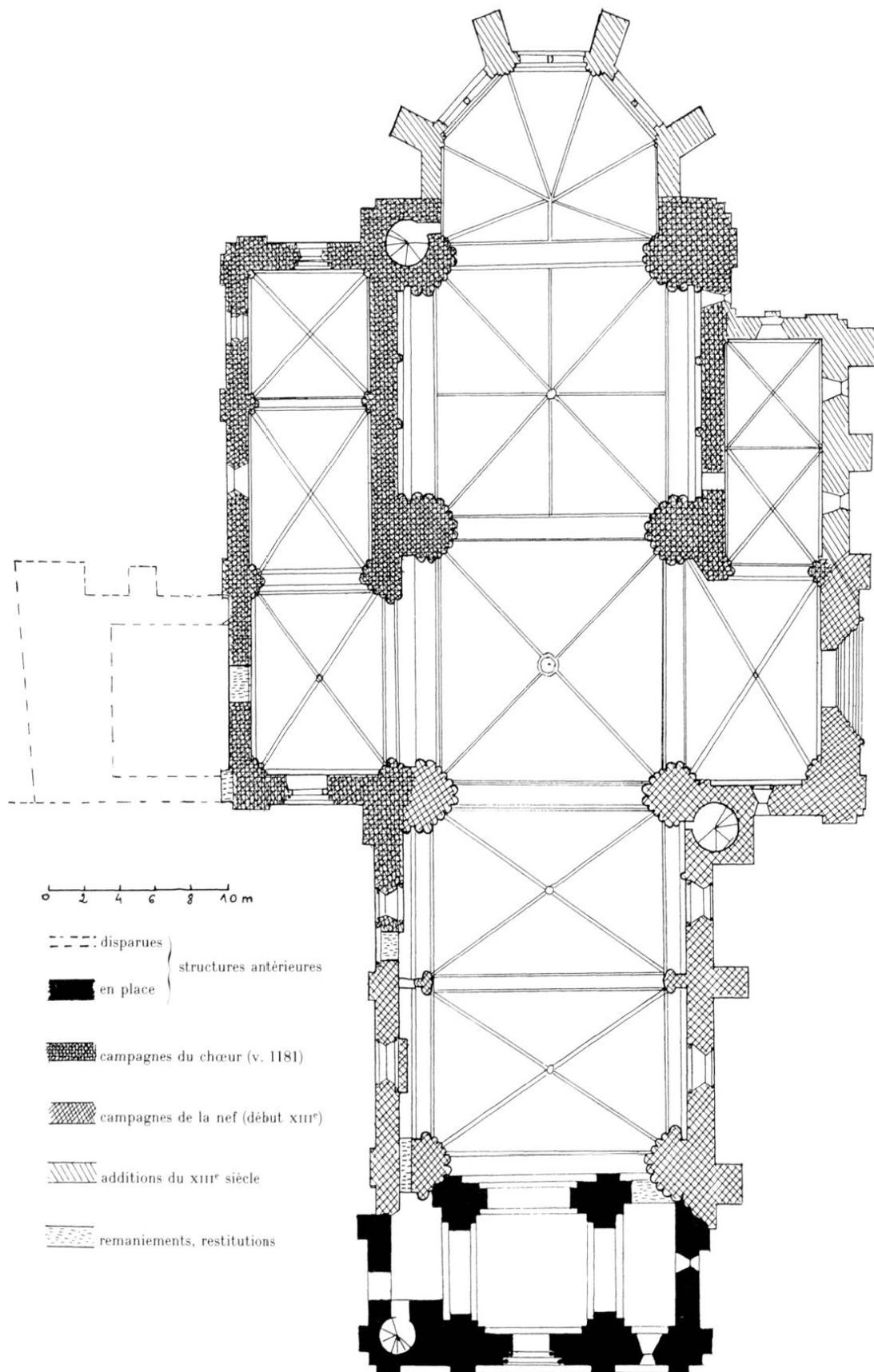
La translation de 1181 marque une étape dans la construction du chœur. Effectivement, une grande partie des structures situées à l'est du transept relève de cette époque. Il faut cependant en exclure la chapelle sud, appelée autrefois chapelle du Sépulcre ou chapelle des Trois-Marie, qui appartient au XIII^e s., et l'abside pentagonale, qui révèle un gothique plus avancé, de goût rayonnant. Datent du dernier quart du XII^e s. la grande travée droite [fig. 1], coiffée d'une voûte bombée à liernes, limitée au nord et au sud par une coursière de circulation sur arcatures en plein cintre, la chapelle nord, profonde de deux travées inégales, ainsi qu'une partie du croisillon nord. Mais leur décor architectural et sculpté, leur implantation respective, leur situation par rapport au clocher en place, leur voûtement postérieur, laissent supposer des interrogations et des repentirs. Ajoute à la complexité de la lecture une interprétation variée des voûtes et de leurs rapports avec les supports.

Une des singularités de l'architecture de Saint-Yrieix réside en l'aspect cloisonné du plan du chœur. Ainsi, le mur épais séparant travée centrale et chapelle nord ne possède que deux ouvertures hautes, accessibles par la coursière, ne correspondant à rien du côté nord, où elles entament le cordon sculpté prolongeant les tailloirs [fig. 5]. Visiblement, les deux volumes sont accolés l'un à l'autre. Mais dans quel ordre ? Quelques auteurs ont pensé que les particularismes de la chapelle incombaient à son antériorité, car ce mur est presque dans l'alignement du porche. Mais il ne faut pas se laisser abuser par l'aspect « roman » de l'extérieur [fig. 4]. Le chevet plat orné d'une baie à tores et ressauts, surmontée d'un très bel oculus polylobé aux redents finement découpés dans un calcaire blond [fig. 13], qui propose un étage se retrouvant dans le mur gouttereau (à l'est seulement, car la baie occidentale est très nettement associée à une réfection), les petits chapiteaux à crochets-boules qui accompagnent le plein cintre des ouvertures et la sculpture délicate des archivoltas, sont exécutés dans un esprit « 1200 » proche des formules cisterciennes, et invitent à ne pas se laisser enfermer dans une opposition entre style roman et style gothique. Si l'alternative, qui n'a en général que peu de pertinence, devait être posée, il faudrait souligner d'ores et déjà que les premiers éléments de la nouvelle collégiale introduisent une rupture par rapport à l'architecture et à la sculpture romanes d'une région bien pourvue en églises monumentales, dont la dernière en date est celle des cisterciens d'Obazine (1156-1179). De fait, l'examen des assises supérieures du mur-cloison, qui possède des renforts au-dessus des voûtes latérales, permet d'évoquer tout aussi bien une construction en appentis contre la travée à coursière. D'autre part, on ne peut imaginer qu'il ait pu être conçu sans son vis-à-vis du sud. Or, celui-ci, quoique moins épais (1,30 m contre 1,50 m au nord), ouvert à l'est par une petite baie⁴⁰, indique que dès l'origine on avait opté pour le report de l'axe de l'édifice à 1,50 m environ vers le sud afin de l'élargir.

38. Cette description de Bosvieux est-elle absolument fiable ? Elle nous est transmise par ses « carnets » (A. D. Haute-Vienne, 5 F-L 32, 37, 39, 43) et par le colonel G. DE FROMONT DE BOUAILLE (*L'église collégiale du Moustier de Saint-Yrieix ; son état au XVII^e s. ; ses transformations aux XVIII^e et XIX^e s.*, mémoire dactyl., 1935, archives de la Société Historique du Limousin déposées aux A. D.). Or, si Bosvieux, mort en 1871, a connu l'état des bâtiments avant restauration, il utilise aussi des références indirectes (ainsi, il n'a pas vu le texte du chanoine Legros). La paroi ouest de la salle capitulaire était depuis la Révolution masquée par des constructions élevées par le nouveau propriétaire du cloître (délibération du 12 janvier 1834).

39. Notre plan, pour cette partie, s'inspire de la feuille du cadastre de 1826, ainsi que d'un alignement réalisé en 1845, avec la part d'hypothèses que comporte le changement d'échelle : aucun des plans anciens n'est exact, si on en juge par le périmètre de la collégiale.

40. Cette baie, véritable meurtrière ouvrant à l'extérieur dans l'angle des deux chevets, est probablement liée aux premières campagnes. En revanche, la porte qui assure aujourd'hui la communication entre travée de chœur et chapelle sud n'est pas authentique.



Plan. 1. — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Plan de la Collégiale.

Le décor de la partie basse de la travée centrale, identique au nord et au sud, constitué par des corbeilles à décor gainant de faible relief (sobres, sauf lorsqu'il s'ouvre pour laisser place à des protomes humains), des tailloirs sculptés, des arcades plein cintre soulignées par des cordons à rinceaux de feuillages, damiers ou grecques, des métopes et des consoles variées, propose un rapport architecture-sculpture inédit dans la région, et témoigne d'une inspiration étrangère [fig. 11 et 12]. Il nécessita, pour cet édifice de granit, des importations de calcaire. Si son intérêt n'a pas été souvent souligné, c'est en raison d'un nettoyage radical qui lui restitua, hélas, l'aspect du neuf, alors que les dossiers de restauration ne permettent pas de douter de son authenticité⁴¹. Il est différent de celui de la chapelle nord, où les chapiteaux à feuillages découpés sont surmontés de tailloirs sculptés prolongés par des corniches ornées d'un motif continu (de courtes feuilles plates recourbées dont la disposition en quinconce forme des écailles).

La comparaison des supports et des voûtes renforce l'impression d'une différence de parti, voire d'architecte, entre la travée centrale et la chapelle nord. Seule la structure des bases, avec tore inférieur très déprimé ourlé de lobes, griffes, et scotie peu profonde, est identique partout. Au nord, des piles trilobées, des tailloirs biais, un doubleau à large plate-bande. Nervures et doubleau fortement saillants encadrent des voûtains que leur extradados révèle articulés, et non en dôme, selon une science plus française qu'angevine. Rien n'infirme une construction des années 80. Mais, au-dessus de la corniche, une mauvaise adaptation des ogives, en retrait sur les tailloirs, peut trahir un arrêt de la construction, ou du moins une reprise du volume intérieur, malgré l'homogénéité de la paroi externe. De même, les formerets ne semblent pas avoir été initialement prévus.

Au centre, les choix relèvent d'une tout autre cohérence. Les coursières, dépendantes des murs latéraux, indiquent un parti proche de celui des églises à file de coupes, ou du parti inventé à la cathédrale d'Angers qui en avait proposé dans les années 50 une version renouvelée. D'importants massifs, formant un faisceau d'aspect aquitain dans lequel les doubles demi-colonnes sont relayées par trois colonnes plus minces dont l'une efface les angles sous la retombée de l'ogive, sont implantés en avant des murs auxquels ils sont reliés par de profonds formerets, pour former avec les doubleaux un carré parfait susceptible de porter une voûte d'ogives domicale. Leurs chapiteaux, de calcaire ou calcaire gréseux, toujours pourvus de tailloirs sculptés, appartiennent à une troisième série décorative, différente de celle de la coursière et de celle de la chapelle nord : des palmettes-rubans en faible relief se nouent au centre des corbeilles, s'épanouissent aux angles en boutons floraux, et relient les colonnes jumelles. Ce type, qui s'étend aux supports d'entrée des chapelles latérales [fig. 5 et 6], et qui est parfois complété par des frises végétales, est comme les deux autres caractéristique du renouvellement ornemental associé à la naissance de l'art gothique ; il aligne des motifs d'ordre calligraphique dont le pittoresque est exclu. La voûte est bien de style angevin, avec des liernes (ou nervures transversales et longitudinales). Il est évident que le tiers-point des arcs, leur hauteur relative, ainsi que l'articulation des supports, ne se pouvaient autrement conjuguer. La dégradation des enduits montre, outre quelques rapiécages de briques, un appareil soigné, allongé, individualisant chaque voûtain. Les ogives et les liernes ont un profil complexe. En observant l'extrados, qui se manifeste dans les combles par un dôme non nervuré, on peut conclure que cette voûte n'appartient ni à la première génération des voûtes angevines (ogives diagonales seulement, non pénétrantes), ni à la seconde (ogives et liernes amin-

41. Le rapport du 23 juin 1858 (Registres des délibérations municipales) fait état « d'une couche de badigeon qui empêche d'apprécier l'heureuse et fine sculpture des bases et des chapiteaux ». Le rapport signé en 1868 par Abadie signale que les corbeaux et médaillons de la coursière peuvent se comparer « à ce que la Champagne et la Bourgogne font de mieux » (dossier 3181, Bibliothèque du Patrimoine). Cependant, « de sévères critiques » lui sont adressées après la reprise des parements à la boucharde, qui effaça toute trace de taille... L'avant-métré de 1865 prévoyait « le débadigeonnage à vif et lavage à la brosse dure » de cent quatre-vingt-huit éléments. Malgré tout, l'aspect actuel de la corniche et de ses consoles, dans l'ensemble de l'édifice, peut continuer à susciter des réserves.

cies et pénétrantes)⁴², ce qui ajoute au problème de la datation : malgré des analogies avec l'exemple, atypique, de Saint-Martin d'Angers, les tores-formerets et une importante clef de voûte ne peuvent inviter à une datation trop haute⁴³. Une anomalie par rapport aux grandes références à coupoles ou voûtes angevines : les murs ne sont pas amincis au-dessus des coursières, et ne permettent aucune arrivée de lumière, en raison des deux chapelles latérales. Celles-ci étaient-elles nécessaires pour assurer le contrebutement d'un massif principal totalement dépourvu de contre-forts⁴⁴? L'articulation du chœur en volumes juxtaposés pourvus de chevets plats est une solution trop fréquente à l'époque pour n'accepter qu'une explication d'ordre technique. Les baies du chevet principal, probablement plat à l'origine, devaient suffire à l'éclairage.

Les questions se multiplient lorsqu'on examine l'ouverture du chœur sur le transept [fig. 6 et 7]. Une fois de plus, la logique architecturale des parties latérales n'est pas la même que celle de la partie centrale. Le croisillon nord, construit en prolongement de la salle capitulaire, peut appartenir encore à la première campagne, dans sa partie basse tout au moins, prévue sans sa coursière : si les reprises consécutives à la suppression de la sacristie ne permettent pas d'analyser le mur nord, le mur occidental, avec une baie à sourcil plein cintre, un portail à frise de feuilles plates et rubans noués en bouquets ou épanouis en volutes, ainsi que les chapiteaux d'angle aux tailloirs biaux sculptés, présente des formules décoratives déjà rencontrées. Or, la croisée ne possède pas à l'est les mêmes angles que les croisillons, ni évidemment les même piles. Parfaitement carrée, elle est implantée à l'intérieur de l'espace compris entre les croisillons (à 1,60 m de chaque côté), et bien plus à l'est, ce qui accentue l'aspect cloisonné. Ses limites sont comme dédoublées par la juxtaposition des structures appartenant au chœur avec celles qui appartiennent aux parties latérales. Au nord, en avant de la coursière (ici interrompue), un mur s'avance fortement pour recevoir l'arc d'entrée à la chapelle ; il est pourvu d'une frise de crochets, terminée, en guise de figure de proue, par un chapiteau formé de trois blasons sous têtes de chevaux⁴⁵. Cependant, les assises sont absolument régulières⁴⁶, associant coursière, murs et doubles demi-colonnes, depuis le fond du sanctuaire jusqu'à la pile d'entrée de la chapelle. Les hésitations dans l'appareil du mur sud du volume latéral semblent davantage liées à son rhabillage qu'à une éventuelle antériorité. Au sud, la maladresse apparaît davantage : bien que chapelle et chœur soient moins largement dissociés, la présence d'un épais massif oblique ne se peut comprendre qu'en liaison avec un système de circulation plusieurs fois modifié depuis la construction.

Cette complexité est-elle liée aux événements politiques ? En tout état de cause, il faut envisager un scénario qui tienne compte de l'autonomie de l'ensemble formé par le croisillon nord et sa chapelle, comme celui-ci :

— avant 1181 : on assure les fondations, puissantes, de la travée de chœur, alignées au nord seulement sur les murs de l'ancienne nef. Elles ne nécessitent pas le déplacement des reliques ou la destruction des vieux murs, qu'elles enveloppent probablement. Cette implantation, complétée ou

42. La voûte angevine et ses deux interprétations sont remarquablement analysées dans John BILSON, « Les voûtes de la nef de la cathédrale d'Angers », *Congrès archéologique*, 1910, t. II, p. 203-223, ainsi que dans A. MUSSAT, *op. cit.* Je dois ajouter que les enquêtes menées avec les étudiants de l'Université de Tours m'ont permis de vérifier la nécessité de l'examen de l'extrados, qui seul permet d'opposer voûte bombée et voûte française.

43. À Saint-Martin d'Angers (entre 1170 et 1195 ?), les voûtes possèdent d'importantes liernes qui ne sont pas pénétrantes, et sont donc extradossées par un petit muret, ce qui leur donne un aspect archaïque (A. MUSSAT, *op. cit.*, p. 204). La forme beaucoup moins bombée des voûtes de Saint-Yrieix permet une meilleure adéquation du profil des liernes avec celui des voussains.

44. L'hypothèse d'un repentir et d'une nécessité technique a été avancée par Bosvieux, qui souligne l'existence, peut-être très ancienne, et encore décelable, des dérèglements dans la partie supérieure du mur sud (A. D. Haute-Vienne, 5 F-L 32). La forme et la situation excentrée des deux ouvertures hautes du mur nord excluent qu'il puisse s'agir d'anciennes fenêtres : de toute façon, la construction de la chapelle nord avant la fin du siècle aurait rendu caduque cette organisation.

45. Mes recherches sur une éventuelle signification héraldique n'ont pas abouti.

46. Il faut rester circonspect : la coupe et la disposition d'un appareil de nature granitique n'obéissent pas à la stéréotomie et aux impératifs d'assemblage propres au matériau calcaire.

non par quelques assises au-dessus du sol, peut être attribuée au doyen Bernard. Elle suppose la préparation du financement, ainsi qu'une définition géométrique rigoureuse d'un projet d'ensemble, car le carré défini peut se reporter quatre fois jusqu'à la façade occidentale (4 fois 14 m). Elle traduit une surenchère par rapport à la file de coupoles de Solignac, puissance rivale, en prévoyant les nouveautés de la voûte à nervures, empruntée au domaine Plantagenêt. Les séries de chapiteaux sont commandées, ainsi qu'un Christ rédempteur au tétramorphe, accompagné d'une inscription rare (en relation avec le destin du doyen ?) : HIC E(ST) VERA REMISSIO, que l'on peut encore voir sur la façade sud [fig. 3];

— en 1181, en liaison ou non avec les faveurs de l'évêque, le départ de Bernard et son repentir, la dynamique du chantier est solennellement lancée. Après le déplacement des reliques, se poursuit l'élévation progressive de l'ample sanctuaire sur les bases déjà posées, et même la préparation des piles de la nef. La coursière n'est pas antérieure à cette campagne. Ses circulations interrompues sont probablement liées à un état provisoire de la chapelle nord, qui pouvait être simplement issue de l'ancienne église, et qu'on imagine appropriée à l'usage d'oratoire pour les chanoines, ou d'abri temporaire pour les reliques, alors que la nef gardait sa fonction paroissiale⁴⁷. Le chœur était-il terminé pour la cérémonie de 1183 ? À la logique historique s'opposent les caractères d'un voûtement élaboré, envisageable vers 1200... ;

— après 1183, on construit très rapidement l'alignement croisillon-chapelle, juxtaposé à la fois à la salle capitulaire et aux fondations récentes, avec un plan déterminé autant par celui de l'édifice antérieur que par le nouveau projet. Il n'est pas impossible que cet ensemble, formé actuellement de trois travées de longueur dégressive, ait été individualisé encore davantage. Les proportions laissent supposer une première intention d'y loger également quatre carrés, moitié moins larges et moitié moins longs que celui du chœur (7 m de côté, mesure qui est encore celle de la travée orientale). Intention jamais réalisée, dont tout indice aurait été effacé par la reprise qui accompagna plus tard le voûtement complet du transept⁴⁸. Ce monument en soi, qui englobait dans son gouttereau nord le puits symbolisant la pérennité de l'établissement⁴⁹, correspondait à une définition souvent réalisée dans la région à la fin du XII^e et pendant tout le XIII^e s., celle d'un édifice rectangulaire de trois (ou quatre) travées dont la dernière forme chœur. Reflète-t-il le besoin d'un dédoublement fonctionnel et liturgique ? Les parties hautes sont à peu de choses près contemporaines au nord et au centre, mais leur élaboration a continué à être menée de façon indépendante, presque concurrente. Disposait-on de deux équipes de constructeurs ? Seul le décor traduit l'intention d'associer l'oratoire allongé avec la grande croix latine de la collégiale, car les trois séries de motifs précédemment définies témoignent d'une exécution contemporaine et d'une semblable inspiration aquitaine.

Certaines irrégularités restent difficilement explicables : la chapelle sud, qui avance vers l'ouest, aurait-elle également remplacé une construction antérieure (absidiole de croisillon, tour...) ? D'autre part, la suppression du premier chevet, ainsi que les réfections successives, constituent des obstacles insurmontables pour approfondir nos hypothèses. Quoi qu'il en soit, les repentirs se sont manifestés dans un laps de temps relativement court, et ne démentent jamais l'intention de tout reconstruire. La rapidité de l'exécution caractérise l'ensemble du chantier.

47. L'autel de la paroisse N.-D. du Moutier fut installé, à partir du XVII^e au moins, contre le mur nord de la nef, près de la petite porte du cloître. Mais les documents antérieurs n'en parlent pas.

48. Les articulations des voûtes du croisillon nord sont très dissymétriques, et assez maladroitement adaptées aux structures qui les encadrent. Elles culminent par une clef ornée de l'Agneau, alors que les autres clefs de voûte possèdent des motifs géométriques qui ne sont pas sans rappeler certains ornements de la Bible de Saint-Yrieix.

49. Ce puits ne se remarque plus que par une niche-armoire taillée dans le mur gouttereau, à 1 m environ à l'est de la pile d'entrée, car sa margelle a été retaillée. Indépendamment de la tradition qui rapporte la sépulture des saintes Pélagie et Carissime, et la dévotion suscitée, la fonction de la chapelle nord est très mal connue, même pour les XVII^e et XVIII^e s. La porte de communication avec le chœur (par la sacristie actuelle), en biais dans le mur, ne date pas du moyen âge.

Le transept et la nef (début XIII^e s.).

La construction progressa d'est en ouest, avec quelques modifications du parti architectural. Ainsi, dans les angles des croisillons, les circulations se font à l'intérieur des murs, et non plus en avant [fig. 9 et 10]. Les coursières, d'ailleurs coupées de celles du chœur, devaient donc être relativement indépendantes du placage des arcatures, qui est intervenu un peu plus tard, comme un rajout purement décoratif. Il faut surtout noter que les voûtes deviennent de plus en plus aplaties, de plus en plus articulées, de plus en plus « françaises », à commencer par la voûte de la croisée (dépourvue de formerets), puis celles des croisillons. Parallèlement, la géométrie à base de grands carrés modulaires est oubliée. Autrement dit, l'inspiration Plantagenêt est progressivement abandonnée, ce qui n'a rien d'étonnant si l'on songe à l'évolution politique de l'Ouest. En général cependant, ce style se poursuit plus avant dans le XIII^e s.⁵⁰. Ne faut-il pas voir ici, plus qu'une volonté délibérée, une adaptation empirique à l'essoufflement du financement, qui commença par empêcher que l'on continuât à employer des artistes venus de loin ?

La construction, ou plutôt l'aménagement du transept, s'illustra pourtant par une œuvre majeure : la façade méridionale [fig. 8]. Alors que la tour-porche, à la valeur emblématique, formait verrou du côté de la ville haute occupé surtout par des jardins, l'entrée du croisillon méridional était liée à la ville. C'est un magnifique écran, dont les caractères limousins attestent des facultés de renouvellement d'un décor architectural typiquement régional, qui utilise depuis longtemps les effets des tores répétés autour des baies. Un grand portail central, aux nombreuses voussures en tiers-point, est encadré par deux archivolttes plus basses qui simulent une tripartition de l'espace et s'appuient sur de nobles visages en guise de consoles. Au-dessus, un ensemble de trois baies aveugles plein cintre, cantonné de deux archivolttes latérales semblables à celles du bas, sert d'écrin au Christ rédempteur réemployé, dont la signification s'enrichit du voisinage de la chapelle du Sépulcre. Plus haut, un triplet de fenêtres associe au plein cintre l'interprétation gothique de la mouluration limousine (tores amincis et petits chapiteaux à boules et tailloirs prononcés). La superposition des trois niveaux décoratifs⁵¹, qui ne correspond pas aux divisions intérieures, permet d'effacer visuellement un léger changement d'axe. Une comparaison avec d'autres œuvres confirme une datation du premier tiers du XIII^e s. La composition, qui témoigne d'un goût nouveau dans le diocèse pour les écrans ajourés, se retrouve dans les façades occidentales de Saint-Léonard-de-Noblat, Beaulieu ou Arnac.

Cette façade s'est élevée en même temps qu'une implantation rapide des murs latéraux de la nef, commencée par le nord-est, terminée par l'angle sud-est, poursuivie par tranches horizontales. Au nord, des irrégularités du mur de part et d'autre de la petite porte du cloître révèlent des problèmes de jonction : le mur s'amincit d'un pied environ. Toutes les bases sont semblables (tore inférieur très déprimé, griffes, scotie à peine marquée, socle aux lignes orthogonales), les demi-colonnes calibrées, comme si le matériel des supports était préparé à l'avance [fig. 9 et 10]. On disposait encore de quelques tailloirs et corbeilles de la série décorative du chœur, qu'on utilisa çà et là. L'appareil de chaque pile est identifié par une marque de tâcheron différente, qui est donc une marque de pause. Cependant, à l'angle sud-est, qui ferma le périmètre par une deuxième tour d'escalier, la cohérence des assises s'interrompt, les bases acquièrent des caractères différents : la scotie est étroite, mais profonde, les socles sont coupés par des obliques. Ces bases sont exacte-

50. Rappelons que le gothique angevin évolue après l'annexion au domaine capétien de manière autonome, avec de fortes inflexions régionales, généralement associées à la construction du chœur de Saint-Serge d'Angers, et se prolonge jusqu'au milieu du XIII^e s. Mais la définition des styles n'est jamais simple : un inventaire exhaustif montrerait certainement, surtout dans les marges géographiques, des formules intermédiaires entre gothique de l'Ouest et gothique à la française (cf. par ex. les travées — occidentales — les plus récentes de Sainte-Radegonde de Poitiers).

51. L'aspect actuel du pignon est dû à une restitution d'Abadie, qui s'est permis d'y copier l'oculus du chevet.

ment semblables à celles de la partie subsistante de l'immense abbatiale de Dalon (édifiée peu avant 1230)⁵². Après la pose des premières assises de la nef, intervinrent plusieurs autres changements de parti. La maçonnerie des contreforts du milieu est indépendante de celle de la base des murs. Un élargissement du gouttereau nord, visible à l'intérieur, mesurant près de 3 m de long pour 0,5 m d'épaisseur, actuellement au droit d'une fenêtre⁵³, reste à mon avis le témoin de la première géométrie prévue : il est installé exactement entre la croisée et la façade ouest, comme pour recevoir une pile divisant la nef en deux travées carrées, égales entre elles, égales à celles de la croisée et du chœur, anticipant la démolition du clocher roman. En fait, les piles prévues ici furent installées contre le revers du porche, ce qui laissait la place à deux travées barlongues, mieux adaptées à des voûtes françaises. Elles portent encore leurs chapiteaux occidentaux, dissimulés dans les cloisons de l'étage, ce qui conforte l'impression d'un matériau préparé à l'avance : la corbeille encore visible, avec des feuilles plates épanouies en boutons floraux retombants, n'est pas d'un style plus jeune que la sculpture de la croisée. Se réserva-t-on la possibilité d'édifier une troisième travée barlongue à la place du porche ? C'est possible, car le mur est légèrement prolongé, en débordant sur le gouttereau sud du porche, avec des traces d'une interruption destinée au provisoire. L'adaptation approximative au clocher en place s'ajoute à la présence du cloître pour expliquer la dissymétrie de la nef et l'implantation très particulière du mur sud, qui provoquent une des anomalies les plus souvent relevées dans les descriptions. Théoriquement, ce gouttereau aurait dû être installé dans le prolongement du mur-cloison qui sépare le chœur de la chapelle. Or, il se trouve plus au nord, sans pour autant effacer complètement le changement d'axe, qui se lit encore au revers du porche. En conséquence, la coursière est au sud de profondeur moindre. Les grosses piles à demi-colonnes, bien alignées avec celles de la croisée, sont plus proches du gouttereau qu'elles déchargent moins, et les contreforts plats du nord sont remplacés par d'imposants renforts extérieurs.

C'est le couvrement qui représente la principale entorse au projet initial : l'emploi de voûtes quadripartites sur plan barlong. Comme on ne put se résoudre à abandonner aussi les principales options du traitement du mur et de son décor, le compromis adopté pour l'élévation se révéla beaucoup plus maladroit dans ses effets que les irrégularités du plan⁵⁴. Il fallut d'autres piles : on juxtaposa au nord comme au sud deux demi-colonnes (prévues pour les angles occidentaux ?), évidemment plus éloignées du gouttereau d'un côté que de l'autre, composant des supports faibles au curieux plan bilobé [fig. 9 et 10]. Il fallut également dissocier les niveaux décoratifs, pour élever la hauteur des sommiers des formerets par rapport à celle des doubleaux. Si le dédoublement du niveau des tailloirs n'a rien de choquant dans les angles de la nef, la lecture des piles faibles médianes, du bas vers le haut, laisse perplexe : une superposition de chapiteaux et consoles donne trois niveaux dissociés de tailloirs, et conduit, par encorbellements successifs, jusqu'aux articulations des voûtes. Certaines nervures pénètrent même en fuseau les dernières assises des supports, ce qui a pour effet de « pincer » quelques voûtains, et de masquer la base des tores-formerets. Le décor qui couronne la pile médiane, au sud, est révélateur de l'association de pièces sculptées pendant les différentes phases du chantier [fig. 14] : se succèdent une corbeille de calcaire assortie à la sculpture du chœur, largement entaillée pour s'encastrent sur la colonne,

52. Comme pour de nombreuses abbayes cisterciennes vendues en tant que domaine agricole, il ne reste que peu de choses des bâtiments construits dans la vallée du Dalon, aujourd'hui dans le département de la Dordogne. Mais les vestiges de la plus riche abbaye du Limousin témoignent de l'utilisation d'un premier gothique, ainsi que d'une monumentalité impressionnante. Il s'agit seulement des deux chapelles alignées à l'ouest du croisillon nord, et de quelques supports des chapelles ouest du croisillon sud, qui permettent d'envisager l'utilisation du même plan qu'à Clairvaux II et Foigny, avec une grande nef de 20 m de large. La date de 1230 résulte des caractères stylistiques, mis en parallèle avec le renvoi ou la démission de deux abbés, en 1226 et 1228, qui révéleraient des difficultés de gestion (*Gallia Christiana*, t. II, 627).

53. On remarquera que ce mur, contrairement à son vis-à-vis, n'est pourvu d'aucun stylobate.

54. Les irrégularités et changements d'axe, qui sont très apparents, résultent davantage de la géométrie des voûtes que de celle du plan. Souhaitant unifier la toiture, les restaurateurs ont affronté des problèmes d'alignement des faitages.

un tailloir du même atelier, un beau masque de granit correspondant au style de la coursière, et enfin un chapiteau à motif naturaliste, assez maladroitement taillé, qu'il fallut ajouter *in fine*, lors de la dernière étape du voûtement.

Le profil des ogives, au tore sur bandeau élégi de deux tores plus minces, qui reprend simplement, en l'affinant, celui des nervures du chœur, invite à penser que la campagne de voûtement fut réalisée en même temps, dans les croisillons comme dans la nef. Malgré une fin de chantier réalisée à l'économie, soulignons deux autres facteurs d'unité. La persistance du thème de la coursière sur consoles assure la continuité des circulations de mi-hauteur, ainsi que celle des lieux de sculpture, de type Plantagenêt, comme les clefs de voûte, même si, après le départ des sculpteurs du chœur, le calcaire est progressivement abandonné, et le pittoresque accentué jusqu'à proposer des masques grimaçants au lieu des nobles visages à la morphologie régulière. D'autre part, le vaisseau enfin réalisé est très lumineux, davantage sans doute que dans le premier projet, et ce n'est pas un hasard si les hautes baies en tiers-point à la mouluration limousine (version gothique) constituent le décor architectural le plus soigné.

Les reprises du chevet.

La chapelle sud ne présente plus actuellement de caractères de la fin du xii^e s. L'inspiration est ici encore différente. Une voûte quadripartite légère de deux travées, un calibrage identique des ogives, doubleaux et formerets par un tore unique encadré de deux cavets, des lancettes simples en tiers-point dépourvues de mouluration, une mince corniche placée à 2 m de haut pour servir d'appui aux fenêtres, des supports limités à des colonnettes juchées sur des consoles, évoquent de nombreuses œuvres limousines du $xiii^e$ s. Elle forme net appentis contre le vaisseau central, puisqu'un contrefort émerge du toit. Elle dut cependant remplacer une chapelle antérieure, car son arc d'entrée est ancien, de même que la petite fenêtre du mur sud (qui aurait eu sans cela un plus grand développement). Il ne faut pas repousser sa reconstruction à la fin du siècle. Les tailloirs ne sont pas encore polygonaux, et les visages des consoles, dont l'un est encadré par la bride d'une coiffe en touret, appartiennent à la «statuomanie» du premier gothique provincial. Sans doute les maîtres d'œuvre ont-ils réalisé cet oratoire en même temps qu'ils terminaient le voûtement de l'ensemble de l'édifice, soit dans le deuxième quart du $xiii^e$ ⁵⁵.

C'est à une autre équipe, à un nouvel architecte, que l'on confia bien plus tard le soin d'embellir la partie centrale par un chevet pentagonal. Cette dernière campagne est liée au réaménagement des parties hautes du croisillon sud : il fallait bien assurer les circulations intra-muros ; la coursière sud du chœur devenant isolée de la coursière nord, on ne pouvait plus l'atteindre qu'en proposant, comme on le voit encore maintenant par la présence d'un escalier métallique, une liaison avec la nef par l'intermédiaire du transept [fig. 6]. Elle correspond à une commande de prestige, à un style pleinement rayonnant. Les structures murales sont limitées au soubassement et aux contreforts, entre lesquels se développent les remplages des baies, composés de deux étages de doubles lancettes. À l'intérieur, des faisceaux de colonnettes, des chapiteaux à feuillages naturalistes et des tailloirs polygonaux portent les ogives, dont la clef commune est reliée à l'épais doubleau du chœur par une courte lierne. Le dessin des remplages, dont les deux étages sont séparés par une nette horizontale, conduit à une datation proche du début du xiv^e s. Mais on sait qu'ils ont été refaits au milieu du $xviii^e$ s., lors d'un important réaménagement liturgique dont le chanoine Legros nous a transmis le souvenir⁵⁶. D'autre part, les repères font cruellement défaut pour dater

55. Il faut ajouter que, dans cette partie, les maçonneries ont été fortement reprises. Un contrefort porte même la date de 1734.

56. Il s'agissait essentiellement d'un problème fonctionnel et liturgique, et donc mobilier, et les stalles des chanoines furent installées dans la travée droite («le bas-chœur») et non plus dans l'abside («le haut-chœur»). Ces travaux ont parfois été mal interprétés : le sous-préfet GONDINET (*Description statistique ...*, publiée en 1857 dans le *Bulletin ... du Limousin*) écrivait en 1819 que le chœur n'avait qu'une cinquantaine d'années. Un rapport d'une commission municipale à la date du 22 février 1861 indique : «Le chœur se terminait autrefois carrément.»

le gothique limousin. Il est tentant d'établir un parallélisme avec la construction du chœur de la cathédrale de Limoges à partir de 1272, que justifie le style des chapiteaux. On sait que l'archevêque de Bourges Simon de Beaulieu consacra en 1285 les deux autels Saint-Yrieix et Saint-Julien (qu'il faut lire à la place de «*Saint-Junien*») ⁵⁷, qui étaient au xvii^e s. placés respectivement au nord et au centre de l'abside ⁵⁸. Le doyen était alors Hélie de Maumont (1276-1294), qui ne cessa de faire appel au roi de France. Des fleurs de lys étaient peintes au départ des nervures.

Les raccords entre cette campagne et les précédentes sont très visibles, tant au revers des doubles demi-colonnes du chœur que dans les combles. Ils posent évidemment le problème de la configuration du premier chevet, qui ne pourrait véritablement se résoudre que par des sondages. La présence des extrémités des coursières derrière les piles orientales du chœur, tant dans le massif d'escalier, au nord, que dans le massif méridional qui n'est creux qu'à ce niveau et ne communique pas avec les voûtes, ainsi que la réorganisation de la continuité de circulation vers le transept, incitent à imaginer une coursière de chevet, et donc un chevet plat. Plus intéressant encore : les pans aveugles de l'abside, qui offrent de larges surfaces de mur nu, mais dont l'appartenance à la nouvelle œuvre ne fait aucun doute après analyse des maçonneries des parties hautes, sont ornés de remplois de la fin du xii^e s., probablement issus de la démolition de ce chevet plat. À mi-hauteur, constituant une sorte de balcon en avant des ouvertures des anciens massifs d'angle, sont alignées des dalles chanfreinées, des consoles et des métopes identiques à celles qui forment, au même niveau, la coursière du chœur. Beaucoup plus haut, on trouve également un mince cordon délicatement sculpté, comparable à l'archivolte de la fenêtre haute de la chapelle nord, qui pourrait provenir d'un décor extérieur de chevet plat, par exemple une corniche de base d'un pignon, ou le prolongement d'un sourcil de baie ⁵⁹.

Définition et signification du projet réalisé dans la travée de chœur : un premier gothique à la fois ligérien et aquitain.

Les conditions historiques, les affrontements politiques et guerriers du temps, le rang et la richesse du chapitre, se conjuguent exceptionnellement, dans les années 1180, avec la personnalité complexe d'un doyen. Celui-ci, après avoir présidé une quarantaine d'années aux destinées du «*fort*» de Saint-Yrieix, qu'il lui était arrivé de confondre avec celles de la vicomté de Limoges, conclut sa vie par un pèlerinage et un chantier. Rien d'étonnant à ce que l'effet produit soit finalement proche de celui d'une cathédrale. Indépendamment du parti architectural, deux caractères, d'ailleurs liés, prouvent la démesure de l'ambition : la nature du matériau et le particularisme de la sculpture. Ni la pierre blonde qui éclaire les façades voisines, ni le schiste local, qui colore la «*tour du Plot*», n'ont été utilisés. L'appareil de l'édifice, un beau granit dur, a dû venir du proche rayon urbain, tandis que les archivolttes de la coursière, les tailloirs, et les corbeilles des hauts chapiteaux trahissent l'importation d'un matériau plus noble ⁶⁰. Quant à la facture de la sculpture de la partie orientale, elle reste un *unicum* en Limousin [fig. 11 et 12].

57. Étienne BALUZE, *Miscellanea*, t. I, Lucques, 1761, p. 286.

58. G. FROMONT DE BOUAILLE, *op. cit.*

59. La petite église de Bujaleuf (Haute-Vienne), datée du xiii^e, présente encore, autour d'une baie unique, un décor de moulures et de frises qui apparente le chevet plat à une façade.

60. Les corbeilles de l'arcature de la coursière semblent dans leur ensemble en granit. Les voûtains de la travée de chœur pourraient bien au contraire être composés d'un matériau plus léger. Des analyses précises seraient souhaitables, mais il faudrait les multiplier : la diversité des matériaux, accordée à la diversité des situations et des fonctions, est grande. Elle témoigne en cela de la technicité des constructeurs.

La sculpture : un atelier saintongeois ?

Pour l'ensemble du décor du chœur, l'absence de références régionales ne paraît pas moins évidente que le lien avec la commande de 1181 : ainsi, Saint-Yrieix possède la seule série de tailloirs sculptés du diocèse de Limoges. Il importe donc de rechercher l'origine des artistes appelés par les chanoines. L'entreprise est d'autant plus malaisée que les motifs sont d'ordre strictement ornemental, et ouvrent un vaste champ de comparaison, qui va des régions du nord de la Loire (en relation avec les premières expériences gothiques, ou avec l'architecture des cisterciens) à la Guyenne, en passant par les capitales artistiques des Plantagenêt (les palmettes-rubans reçoivent une interprétation semblable dans la nef de La Couture du Mans, couverte vers 1200 de voûtes bombées à liernes). Le Poitou, qui avait fourni des modèles au XI^e s., n'a pas été sollicité : les coursiers des chœurs de la collégiale de Saint-Yrieix et de la cathédrale de Poitiers, réalisées en même temps, relèvent d'ateliers différents. Se tourner vers les églises les plus proches n'apporte pas non plus de réponse. Pourtant, il existe, à quelques lieues, des établissements du Périgord ou du Bas-Limousin construits ou ornés de calcaire avec lesquels on entretient de bonnes relations de voisinage. Se rencontrent, parmi les témoins de la cérémonie de 1181, outre l'abbé des chanoines régularisés de Châtres en Périgord, dont l'église a disparu⁶¹, l'abbé des bénédictins de Brantôme, où la nef unique sera plus tard dotée d'un chevet plat et de voûtes d'ogives bombées⁶², et surtout l'abbé de Vigeois en Bas-Limousin, qui célébrait le culte dans un chœur vaste et somptueux enrichi de chapiteaux de qualité⁶³. Mais le temps de la belle sculpture de cette aire artistique située entre diocèse de Limoges et diocèse de Périgueux, d'influence languedocienne, représentée aussi par les chapiteaux d'Arnac, Lubersac et Saint-Jean-de-Côle⁶⁴, est passé depuis plus d'une génération. Le chapitre arézien, qui dans sa volonté de faire neuf ne pouvait commander des corbeilles historiées, ne s'y est pas trompé.

C'est vers la Saintonge et la Guyenne, dont les ateliers sont alors florissants, que conduit l'analyse. Par rapport aux itinéraires actuels, la démarche peut paraître singulière⁶⁵. Mais les régions de Saintes et Cognac, *via* la vallée de la Charente, ne sont pas plus éloignées que le nord du Poitou, et sont parcourues par les religieux limousins ou leurs émissaires, ne serait-ce qu'en raison des routes du sel des abbayes cisterciennes⁶⁶. Bien sûr, le motif le plus aisément repérable, fourni par le chapiteau-buste, qui reçoit ici une de ses expressions les plus nobles, avec deux têtes féminines surgissant des festons d'une double gaine de corbeille [fig. 12], est largement répandu au-delà de

61. Cet établissement (canton de Terrasson) était proche de Dalon. Ses abbés sont également témoins dans des chartes de l'abbaye cistercienne, avec laquelle il existait une fraternité spirituelle (*Cartulaire* ..., n° 349).

62. Les relations entre Brantôme et Saint-Yrieix se sont poursuivies puisque l'auteur des *Dames Galantes* fut doyen commendataire de Saint-Yrieix entre 1558 et 1562.

63. La partie orientale de l'église de Vigeois (Corrèze), construite avant le milieu du XII^e s., présente un vaste cul-de-four, ainsi que des chapelles rayonnantes, sans déambulatoire, ce qui l'apparente à Saint-Jean-de-Côle, mais aussi à Souillac et Solignac, et laisse supposer l'intention (jamais réalisée ?) de construire une nef à file de coupoles.

64. Éveline PROUST, « Vigeois (Corrèze) : un ensemble de chapiteaux historiés en Bas-Limousin », *Cahiers civil. médiév.*, XXXV, 1992, p. 49-63.

65. Il faut signaler toutefois une démarche parallèle suggérée par le nom du sculpteur qui signa vers 1172 le tombeau de l'évêque Jean d'Asside à Périgueux : « Constantin de Jarnac ». Le débat est exposé dans Michèle BEAULIEU et Victor BEYER, *Dictionnaire des sculpteurs français du moyen âge*, Paris, 1992, p. 210.

66. Cf. les études sur les itinéraires de long parcours, comme la liaison Bourges-Bordeaux (B. BARRIÈRE et J.-M. DESBORDES, « Vieux itinéraires entre Limousin et Périgord », *Flaran 2 : L'homme et la route*, 1980, p. 231-240). L'état de la question est dressé dans *Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours. Actes du Colloque régional de Limoges. Supplément aux Travaux d'Archéologie limousine*, 1990. Obazine édifie dès le milieu du XII^e s. un entrepôt à sel à Cognac, près de son prieuré de La Frenade, avant même d'acquérir des marais salants dans l'île d'Oléron (B. BARRIÈRE, *L'abbaye cistercienne d'Obazine en Bas-Limousin — Les origines, le patrimoine*, Tulle, 1977). L'abbaye de Saint-Martial avait également des intérêts en Saintonge (prieuré de Saujon). L'abbaye de Dalon, très liée à Saint-Yrieix, possédait des les origines de la constitution de son patrimoine un prieuré près de Marennes : les exemptions de péage, notamment par les Plantagenêt, révèlent l'utilisation de la Charente, par Cognac et Châteauneuf, et ce jusqu'à Angoulême, où le voyage se poursuivait par voie de terre (Louis GRILLON, « Le prieuré des Touches et l'exploitation du sel pour l'abbaye de Dalon », *Ann. du Midi*, LXXV, 1963, p. 311-319).

l'Aquitaine, jusqu'à toucher la péninsule Ibérique⁶⁷. Il a été analysé à travers les exemples de Guyenne, comme Petit-Palais, Pujols-sur-Dordogne, Notre-Dame du Bourg à Langon, Blasimon, La Réole⁶⁸... Quand on le trouve associé, avec une facture identique, et de semblables habitudes de taille (par exemple, il n'y a pas d'abaque articulé, contrairement aux us du domaine ligérien, ou à certaines des interprétations du Bordelais), à plusieurs autres thèmes des chapiteaux, corniches et coursiers du chœur de Saint-Yrieix, on ne peut qu'être troublé. Or ce répertoire existe quasi intégralement dans un des derniers frontispices saintongeais, et non le moindre, la façade de Notre-Dame de Châtres [fig. 15]. Ce somptueux écran, commandé par un chapitre de chanoines réguliers homonyme de celui du Périgord⁶⁹, ferme à l'ouest une nef à file de coupes très austère, en accord avec les tendances de cette fin de siècle, et la règle dite « de Saint-Augustin » : comme dans d'autres édifices de la région, le contraste n'est qu'apparence, car l'absence de motifs pittoresques ou historiés réduit l'arrangement à une sorte de variation calligraphique sur les mêmes thèmes. Les citations effectuées par les sculpteurs à Saint-Yrieix, qui révèlent sans aucun doute le voyage des artistes⁷⁰, et qui n'auraient qu'une signification anodine si elles étaient considérées isolément, sont précises. Se lisent à Châtres les fins damiers ou les beaux rinceaux de l'arcature de la coursière, les rangs serrés de feuilles recourbées à effet d'écaillés de la chapelle nord, les palmettes à double tige nouées deux à deux des chapiteaux des hautes demi-colonnes... Exemple particulièrement saisissant : la géométrie parfaite et le traitement des redents des polylobes du portail central de Châtres se retrouvent exactement autour de l'oculus du chevet de la chapelle nord de Saint-Yrieix [fig. 13 et 16], alors que les polylobes romans reçoivent généralement un décor d'une infinie variété⁷¹. Parfois, l'inspiration est moins exacte mais la facture est la même, par l'accentuation graphique des lignes et feuillages qui se détachent d'un fond largement apparent. Elle a profondément influencé les ateliers qui ont succédé aux premiers sculpteurs, et qui ont travaillé dans les matériaux locaux, pour le meilleur (les feuilles plates et bouquets du portail ouest du croisillon nord, en grès) ou le moins bon (les chapiteaux un peu raides du transept, ou les corbeilles en granit de la nef).

La comparaison avec la façade saintongeaise ne conduit pas à une simple énumération. Elle montre que les motifs empruntés ont été dans la collégiale limousine dissociés, puis classés suivant la logique de l'architecture, pour donner un décor différencié suivant les volumes (chapelle nord ou chœur) ou suivant les niveaux (coursière ou hauts chapiteaux), ce qui donne la fausse impression de l'existence de trois séries différentes. Ce phénomène peut être analysé à partir du gros

67. On le trouve à Salamanque, vers 1178/80, où il est, comme ailleurs, lié à l'apparition des formules gothiques.

68. Marie-Madeleine GAUTHIER, « Les chapiteaux de Notre-Dame-du-Bourg de Langon conservés au Musée des cloîtres », *Actes du XXII^e Congrès d'études régionales*, Langon, 1970, p. 17-45 ; — Anne-Marie PÉCHEUR, « L'église Saint-Pierre de Petit-Palais », *Congrès archéologique — Bordelais et Bazadais*, 1987, p. 155-167. De nombreuses parentés peuvent être décelées grâce aux articles de Jacques GARDELLES : « La sculpture monumentale en Bordelais et en Bazadais à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle », *Bull. monum.*, CXXXII, 1974, p. 29-48 ; « Un élément de la première sculpture gothique en Bordelais, le chapiteau à têtes », dans *Mélanges offerts à Edmond-René LABANDE*, Poitiers, 1974, p. 329-336. Les chapiteaux-bustes se situeraient dans une fourchette chronologique commençant un peu avant 1180. Un motif étonnamment proche de l'interprétation réalisée à Saint-Yrieix se trouve sur le chapiteau qui servit longtemps de bénitier dans l'église d'Haux (Gironde), et qui proviendrait de l'un des cloîtres de La Sauve-Majeure (dont les galeries avaient des voûtes à liernes).

69. Cet établissement, retiré dans une vallée aux pentes boisées de la commune de Saint-Brice, près de Cognac, est une fondation relativement récente d'un seigneur de Bourg-Charente (dernier quart XI^e).

70. Peut-on avancer un déplacement des matériaux déjà sculptés ? La variété des supports (corbeilles de taille différente, corniches, archivoltés) et l'absence de rectifications invitent à ne pas s'attarder sur cette hypothèse, qui n'a jamais pu être vérifiée. La question ne mérite guère d'être posée que pour les chapiteaux sans tailloir, de petite taille, composants de la « fenêtre limousine » romane, ou pour des « plaques » rapportées sans contraintes de dimensions et cotes (cf. les plaques énumérées dans : Pierre DUBOURG-NOVES, « Les exportations de sculptures romanes calcaires en pays granitiques », *115^e Congrès national des Sociétés savantes*, Avignon, 1990, p. 189-202). Il est en outre peu probable que les matériaux aient accompagné le sculpteur, en raison de la distance. Le calcaire de la région de Thiviers était beaucoup plus proche.

71. René CROZET observe très justement à propos des polylobes : « L'analyse des détails d'exécution conduit à dégager plus de différences que de ressemblances » (*L'art roman en Saintonge*, 1971, p. 109). Il existe peu de rapports entre ces polylobes en matériau tendre et les polylobes de granit, nombreux en Limousin vers le milieu du XII^e s.

chapiteau à protomes humains de Châtres, situé à l'angle nord, en haut : ses têtes sont comparables à celles d'un chapiteau de l'arcature de la coursière de Saint-Yrieix, ses palmettes à celles des corbeilles des demi-colonnes. On ne saurait donc ici douter du primat de l'architecture, et des pouvoirs de l'architecte.

L'analogie pose le problème des réseaux de relations entre chanoines. Elle prend un relief particulier à la lumière des conclusions de M^{me} Gaborit-Chopin, qui pense que la « Bible de Saint-Yrieix », à l'instar du « Sacramentaire de Saint-Étienne de Limoges », a été exécutée ou commandée par un chanoine du chapitre régularisé de Saint-Jean-de-Côle, dans une partie du Périgord proche du diocèse⁷².

Le grand Christ rédempteur appartient à la même commande. Son iconographie et son style ne présentent pas de points communs avec des œuvres de la région ou des régions voisines, même s'il traduit comme l'architecture une surenchère par rapport à Solignac, dont la façade « vers la ville » (ouest du croisillon nord) présente un bas-relief calcaire, à l'échelle d'un devant d'autel. Les plis serrés à l'aspect quelque peu métallique, la position frontale des pieds, la figure triangulaire formée par les jambes, l'envol dissymétrique des drapés, qui proposent un ensemble plus intéressant par son caractère atypique que par sa modernité, renvoient probablement à des modèles de l'enluminure [fig. 3]. Son caractère exceptionnel, comme celui de son épigraphie, enrichit l'idée que nous nous faisons des intentions de Bernard de Limoges et de ses chanoines.

L'organisation du chœur à chevet plat, une mode de « l'époque 1200 ».

L'examen archéologique permet d'envisager la construction d'un chevet plat, sans doute très légèrement saillant par rapport à celui qui subsiste au nord. L'hypothèse prend corps si on replace la collégiale dans le contexte de l'époque, tant dans la région qu'au-delà. Viennent à l'esprit les exemples de la Guyenne (Saint-Seurin de Bordeaux, Saint-Pierre de La Sauve-Majeure) et du Périgord (Saint-Amand-de-Coly⁷³ ou Brantôme), ceux de la Saintonge (qui sont comme les précédents liés à l'emploi de l'ogive⁷⁴), les formules cisterciennes dites « bernardines », qui ne sont d'ailleurs pas ici le vecteur essentiel⁷⁵, quelques collégiales de l'Ouest comme La Réau en Poitou ou La Couronne en Angoumois, la solution adoptée dès 1163 à la cathédrale de Poitiers, puis plus tard à Laon ou en Angleterre, le premier chevet de la cathédrale d'Angers⁷⁶... La simplification du tracé traduit essentiellement une recherche de l'unité de la lumière, composante première du nouveau style, associée ou non à l'utilisation de l'ogive, liée ou non à des modifications de la liturgie que nous avons du mal à apprécier. Pour les architectes limousins, les articulations de chapelles rayonnantes sur déambulatoire, auxquelles leurs prédécesseurs avaient su donner une belle monumentalité, appartenaient au passé⁷⁷. On peut d'autant moins les créditer d'un retard

72. L'hypothèse repose sur l'identité avec les « Homélies sur Ézéchiel » de la collection Chester Beatty (*op. cit.*, p. 138). L.A. ajoute très justement : « Lorsque se pose le problème de la condition des enlumineurs, on envisage seulement, en général, l'alternative moine ou laïc, sans penser qu'il puisse exister un art canonial » (p. 139).

73. La comparaison avec Saint-Amand-de-Coly, possession de Saint-Martial de Limoges dont la légende attribue la fondation à des ermites venus de Saint-Yrieix, est renforcée par l'organisation des circulations (Francis SALET, *Congrès archéologique du Périgord noir*, 1979, p. 30-64).

74. « Ce règne tyrannique du chevet plat est donc intronisé sous le ciel charentais par l'extension de la voûte d'ogives à tout l'édifice », écrit Yves BLOMME (*L'Architecture gothique en Saintonge et en Aunis*, p. 66).

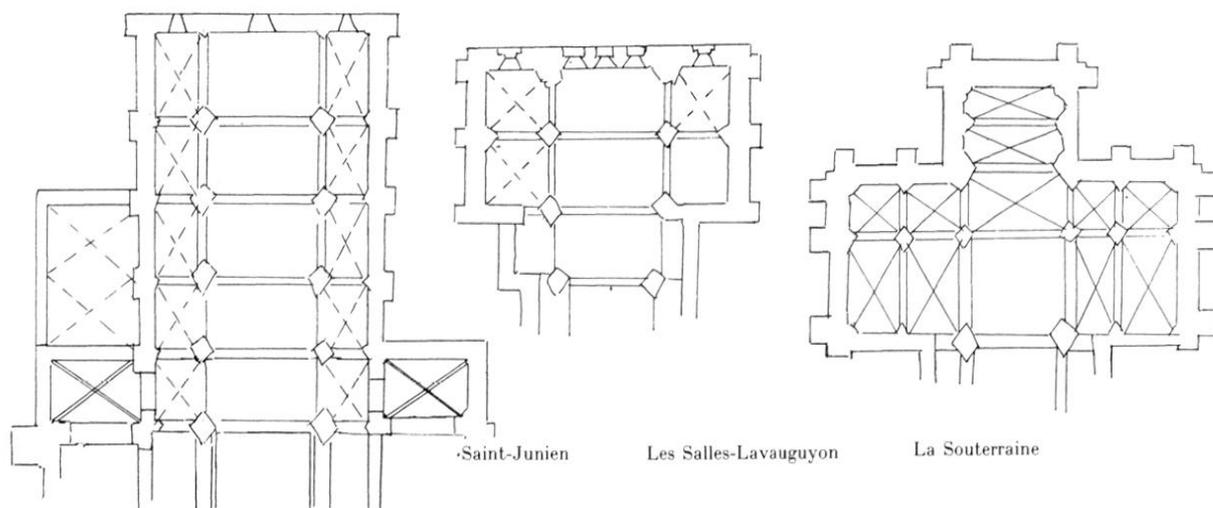
75. L'église d'Obazine, achevée peu avant l'entreprise de Saint-Yrieix, possède une abside pentagonale, dans le goût de la construction de la Montagne limousine ; et il ne semble pas que les autres établissements, dont ne subsistent que des vestiges, aient sacrifié au type « bernardin ».

76. Très curieusement, le chœur de Saint-Maurice d'Angers, édifice clef du gothique Plantagenêt, a connu la même modification que celui de Saint-Yrieix, avec remplacement d'un premier chevet par une abside polygonale (A. MUSSAT, *op. cit.*).

77. La plupart des réalisations de ce type sont antérieures au milieu du XII^e s. : Saint-Étienne et Saint-Martial de Limoges, Tulle, Beaulieu, Le Dorat, Chambon-sur-Voueize, Saint-Robert. Contrairement à ce qui a parfois été avancé, on ne peut placer beaucoup plus tard les chœurs de Saint-Léonard-de-Noblat ou de Lesterps.

d'appréciation qu'ils avaient toujours été attirés par la majesté des espaces amples⁷⁸, et qu'ils devaient obéir aux impératifs d'ordres religieux pratiquant l'austérité de construction, lesquels étaient en plein essor, comme Grandmont ou L'Artige. Aussi les rénovations s'accompagnèrent-elles généralement dans le diocèse de la transformation de la partie orientale, désormais édifiée sur plan orthogonal. Indépendamment de la construction de simples rectangles (Exideuil, L'Artige), d'exactes croix latines (Saint-Martin d'Ussel), ou de la définition de l'architecture minimum que représentent les « églises-granges » (oratoires ou chapelles de commanderies), quatre chantiers témoignent de la nouvelle mode.

La grande collégiale de Saint-Junien, qui bénéficie à la fin du XII^e s. de nombreux apports de richesses et de reliques, ainsi que de la sollicitude de l'évêque, est allongée vers l'est avec un étrange souci de cohérence, puisque le berceau de la nef centrale y est prolongé jusqu'au mur plat. Le chevet à triplet de baies égales est donc la seule nouveauté d'un embellissement qui doit se situer au tournant du siècle, ou même un peu avant, si on en juge par le style de la construction, ainsi que par ses relations avec les diverses additions : comme à Saint-Yrieix, la partie orientale de l'édifice fut finalement développée par la juxtaposition de volumes rectangulaires⁷⁹. Un enrichissement pareillement empreint d'archaïsmes s'observe vers 1200 aux Salles-Lavauguyon⁸⁰, mais les travées latérales, largement ouvertes sur le berceau central, sont englobées dans le même



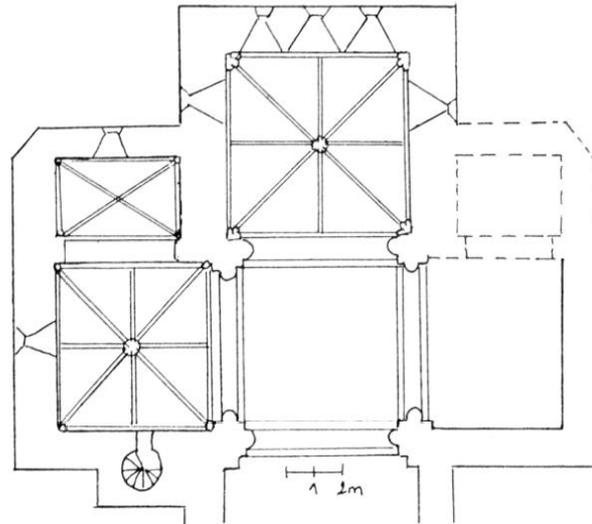
Plan. 2. — SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne). LES SALLES-LAVAUGUYON (Haute-Vienne). LA SOUTERRAINE (Haute-Vienne) : trois chœurs limousins conçus vers 1200 (échelle commune).

78. Claude ANDRAULT-SCHMITT, *Les nefs des églises romanes de l'ancien diocèse de Limoges. Rythmes et volumes*, thèse d'Université, Poitiers, 1982.

79. Le transept, la nef, les premières travées du chœur de Saint-Junien, ont été consacrés en 1101. Le chanoine Maleu, chroniqueur du XIV^e s., nous dit que vers 1230 l'église « fut allongée, avec une grande paroi orientale, depuis le chevet de la chapelle Saint-Martial jusqu'à l'est », avec la permission de l'évêque Guy (ancien doyen de Saint-Yrieix !), par les soins du chanoine Itier Gros, qui échappa miraculeusement à la mort en tombant d'un échaffaudage (d'après l'abbé ARBELLOT, *Chronique d'Étienne Maleu, chanoine de Saint-Junien, mort en 1322*, Paris/Saint-Junien, 1847, p. 68). Précisément, la chapelle Saint-Martial, accolée au croisillon nord, que Maleu date de 1223 (ce que confirment la sépulture d'un prévôt et le caractère des baies), est postérieure au nouveau chœur, dont elle enveloppe un contrefort. L'agrandissement du sanctuaire faisait suite à la construction de la tour-porche, à la commande d'un tombeau sculpté, à la peinture d'une voûte de la nef (vers 1170), et, sans doute de très peu, au prolongement vers l'est des croisillons par des chapelles coiffées par des voûtes en arc de cloître et des grosses nervures rectangulaires. Je pense que seule la rose, assez disproportionnée par rapport au triplet, associée à une reprise du pignon, appartient aux années 1230. À noter que deux travées des voûtes du chœur ont été remontées en 1845 avec le pignon (Bibliothèque du patrimoine, dossier 1554), comme une autre à la suite de l'écroulement du clocher de la croisée en 1992.

80. Cet établissement situé près de Rochechouart fut donné à Saint-Junien en 1075. Il est surtout connu maintenant par son vaste programme de peintures murales, appliqué aux murs d'une nef à collatéraux en berceaux transversaux datant de la première moitié du XII^e.

chevet : ce long mur adossé au coteau acquiert un bel effet par la qualité de l'appareil et la répétition des baies plein cintre. En revanche, en raison d'une exécution plus récente (1195-1233), et de dotations plus prestigieuses, le chœur de La Souterraine, qui fut construit à la suite d'une nef romane de lente exécution, est pleinement gothique⁸¹ : les chapelles orientales des croisillons forment collatéraux du transept, et non du chœur ; l'espace est dégagé par d'élégants faisceaux de colonnes. Enfin, c'est le chœur de Biennac⁸² qui se rapproche le plus de celui de Saint-Yrieix, au point d'en constituer une sorte de réduction, appuyée par la structure des voûtes, ainsi que par l'identité des motifs des chapiteaux (à l'authenticité altérée), ou des clefs de voûtes [fig. 17]. Dans les premières décennies du XIII^e s., l'édifice fut pourvu d'un chœur à chevet plat et triplet, cantonné par des chapelles rectangulaires. La travée principale, ainsi que le croisillon nord, le seul d'origine, sont coiffés par des voûtes domicales à liernes, alors que la chapelle nord, bien plus courte mais aussi indépendante qu'à Saint-Yrieix, grâce à un mur-cloison très épais, possède des voûtes d'ogives quadripartites. On peut comprendre que le chevet plat, qui n'est pas en Limousin seulement lié à l'utilisation de l'ogive, mais peut aussi bien terminer un berceau brisé (la *vouta plana* des grandmontains), a reçu sans doute à Saint-Yrieix une de ses premières et plus monumentales interprétations.



Plan. 3. — BIENNAC (Haute-Vienne). Plan du chœur.

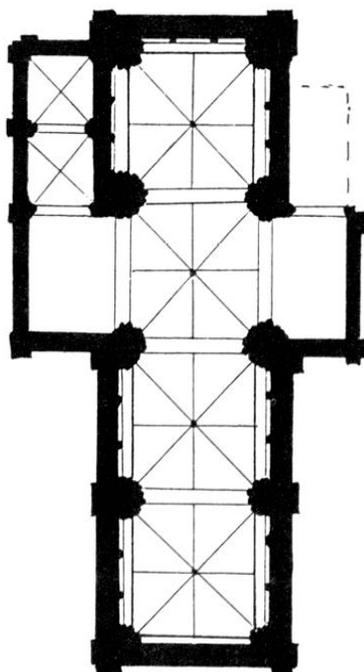
Une géométrie rigoureuse sur le thème de la nef unique.

L'implantation du mur nord du chœur, qui dans toutes les hypothèses est préalable aux autres réalisations, éclaire les intentions du premier architecte, qu'il est possible de résumer schéma-

81. La nef de cette dépendance de Saint-Martial de Limoges fut édifée à partir du milieu du XI^e s., en commençant par l'ouest, avec un parti architectural proche de celui du Dorat. Des difficultés nombreuses, qui auraient commencé en 1171 par une révolte des habitants, et se poursuivirent jusqu'en 1226, malgré plusieurs médiations des souverains Plantagenêt, et un important financement de l'abbé de Saint-Martial, entraînèrent un ralentissement du chantier. Cette histoire se traduit par une plus grande modernité des dernières travées de la nef, pourvues de nervures, de colonnes installées en diagonale, et d'un éclairage direct. Malheureusement, la restauration radicale de Paul Abadie ne permet pas de juger de l'authenticité de la silhouette, ni du décor original du chevet plat, aujourd'hui ouvert par une baie à remplage de calcaire du plus fâcheux effet, et qui, paraît-il, n'aurait jamais été terminé.

82. Biennac (Haute-Vienne), à 50 km au nord-ouest de Saint-Yrieix. L'église, dans une petite vallée, était avant le milieu du XI^e s., et la fondation de Saint-Sauveur dans le bourg castral, la seule de Rochechouart. François EYGUN rapproche très justement ce chœur de celui des chanoines réguliers de La Réau (pareillement orné d'un triplet et d'une voûte domicale à liernes), en soulignant l'influence probable de Saint-Junien (*L'abbaye Notre-Dame de La Réau, O.S.A., Étude historique et archéologique*, Poitiers, 1938, p. 270).

tiquement⁸³. Elle suppose un grand carré de 17 m de côté au total, ou 14 m entre l'axe médian des formerets et doubleaux, qui puisse être relayé, jusqu'au droit du cloître, par un carré de croisée de 13,80 m, puis, jusqu'à la façade du début du XII^e, par deux autres carrés de la même dimension. Indépendamment de l'installation recentrée du gouttereau sud, la largeur de la nef reprend encore cette cote, entre les axes des formerets, ce qui permet de respecter également l'alignement des gros massifs des supports. Nous avons déjà noté que l'ensemble composé du croisillon nord et de sa chapelle proposait, de façon encore plus théorique, avec 6,90 m de large pour près de 27 m de long, une réduction exacte des quatre grands carrés principaux. On ne peut douter de l'intention de reconstruire tout l'édifice sur des fondations nouvelles.



Plan. 4. — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Le projet de 1181 : schéma d'une hypothèse.

Certes, il s'agit d'un schéma de base, sorte de quadrillage pratique, voué par son auteur même à être modifié, ou plutôt modulé, en fonction des contraintes du chantier, des améliorations de la technique de voûtement, des effets visuels à travailler⁸⁴. Mais ce choix de géométrie est riche de signification. Il va plus loin que celui de la file de coupoles de Solignac, puissance rivale également liée au Périgord, dont les deux carrés de nef d'un peu moins de 11 m de côté ont été élaborés juste avant la grave querelle de voisinage⁸⁵. Il présente l'avantage de proposer un solennel espace d'église épiscopale, et d'intégrer la collégiale dans le groupe des cathédrales de l'Ouest et du Sud-Ouest à nef unique, à la suite de Cahors, Périgueux, Angoulême (pour les files de coupoles⁸⁶). Angers et Bordeaux (pour les édifices Plantagenêt⁸⁷). Il ne s'agissait d'ailleurs pas seulement de

83. Notre tracé est nécessairement hypothétique : la première solution envisagée pour le transept est inconnue, et largement dépendante de l'ouverture sur les volumes antérieurs, tant au nord qu'au sud. D'autre part, pour mieux matérialiser les grands carrés modulaires, nous avons représenté la projection des liernes : même si celles-ci n'étaient pas envisageables dès 1181, elles auraient nécessairement orné les voûtes à la fin d'un chantier d'une vingtaine d'années.

84. Pour l'époque romane, cf. C. ANDRAULT-SCHMITT, *Les nefs...*, *op. cit.*

85. *Ibid.*, chapitre VIII : la date de 1143, héritée du XIX^e s. mais invérifiable, peut être acceptée. L'abbé était alors Gérard de Terrasson.

86. Peut-être faudrait-il ajouter la cathédrale romane de Saintes, dont subsistent des vestiges dans un croisillon.

87. A. MUSSAT, *op. cit.* ; — Jacques GARDELLES, *La cathédrale Saint-André de Bordeaux, sa place dans l'évolution de la sculpture et de l'architecture*, Bordeaux, 1963, et *Aquitaine gothique*, Paris, 1992.

matérialiser les ambitions du chapitre, mais de financer un chantier qu'on ne pouvait mener dans la capitale du diocèse, en raison des troubles politiques qui l'agitaient⁸⁸.

Les caractères angevins de la structure.

— Le voûtement.

Que le voûtement du chœur ait ou non tardé n'enlève rien à sa signification. La cohérence du plan, ainsi qu'un traitement semblable des formerets et doubleaux, convenaient à une voûte d'ogives domicale [fig. 1]. Cette réflexion s'appuie sur l'effet produit, plus riche que celui d'une coupole sur pendentifs : il y a au-dessus du chœur un véritable baldaquin architectural⁸⁹. Cependant, autant que puissent le permettre les réfections successives, l'analyse montre que la référence ligérienne ne saurait être trop précise : les rapports entre voûtains appareillés et liernes épaisses, associés à un faible bombement, n'ont pas d'équivalent. Le caractère unique de cette solution limousine apparaît encore davantage à l'examen des autres voûtes comparables du diocèse, en fort petit nombre. Le chœur de Biennac [fig. 17], conséquence à la fois d'une échelle plus réduite et d'une construction légèrement plus tardive et bien plus homogène, ne présente pas de coursière. Bien qu'il soit situé sur un grand itinéraire d'accès nord-ouest, la technique de couverture y est plus éloignée du système angevin que du système arédien : les liernes, qui ne sont pas plus que les ogives complètement pénétrantes, ne servent pas à diminuer la dimension des blocs appareillés calés entre les nervures ; les voûtains sont formés d'un matériau non calibré et d'aspect informe à l'extrados, peut-être tardivement chargé, mais très comparable à celui des coupoles de Solignac. L'intrados est enduit. Doit-on en conclure que des exécutants limousins, forts de leur expérience en matière de coupoles (car il faut considérer aussi les nombreuses coupoles de croisée ou travée d'entrée), ont inventé ici un type de voûte d'ogives adapté au renouvellement des goûts et besoins ? Dans le cloître de Saint-Martin de Tulle, l'importance du bombement associé aux voûtes à liernes est variable, plus forte dans les galeries que dans la salle capitulaire, que son décor inviterait pourtant à juger plus ancienne⁹⁰. S'il y a eu, dans ces trois cas, auxquels il faudrait peut-être ajouter des exemples disparus⁹¹, rencontre entre un savoir-faire local et la technique Plantagenêt, elle s'est toujours réalisée de façon singulière.

Le plus étonnant est que cette synthèse n'ait pas été plus répandue. Il existe en effet de nombreuses voûtes d'ogives primitives échappant au type Plantagenêt (comme à Saint-Yrieix ou à Tulle même). Le sud de l'ancien diocèse de Limoges doit être relié au domaine périgourdin où ce

88. La pérégrination du chapitre cathédral à l'occasion de l'élection de Sébrand est à cet égard suffisamment parlante. Jusqu'en 1272, l'activité constructive des évêques s'exerce plutôt en dehors de Limoges (notamment à Saint-Junien et Saint-Léonard). Même si certains de ces personnages paient une cloche ou ajoutent un étage au clocher occidental de Saint-Étienne de Limoges (en 1190 et 1242 par exemple), l'architecture de l'édifice, entre ce clocher et le chœur à déambulatoire du XI^e, reste modeste, avec une nef à berceaux transversaux héritée de la réfection consécutive à l'incendie de 1105.

89. On a conservé longtemps à Saint-Yrieix un indice de la théâtralisation de la liturgie, avec une colombe eucharistique (l'objet orfèvré est encore exposé, avec son pavillon brodé) qu'actionnait un ange à l'aide d'un système de chaînettes (LEGROS, *op. cit.*).

90. Pour la salle capitulaire de cette abbaye érigée en cathédrale en 1317, comme pour les deux galeries conservées, les voûtes à liernes, les moulurations en bâtons brisés, les chapiteaux à protomes humains, ne laissent douter ni de la datation (début XIII^e), ni de l'esprit Plantagenêt de l'exécution. Mais il apparaît que la plupart des voûtains sont en brique, comme ceux de la nef, qui a été voûtée vers 1200 par des ogives quadripartites (Robert LAJUGIE, « Visite archéologique du cloître et de la cathédrale de Tulle », *Bull. Soc. Lettres, Sc. et Arts de la Corrèze*, 1976, p. 85-94 ; — Jacques SAQUER, *La cathédrale de Tulle*, Tulle, 1970). On peut imaginer des voûtes semblables dans les galeries détruites du cloître de La Sauve-Majeure, dont le caractère exceptionnellement angevin a été souligné.

91. La destruction de Grandmont (l'église recouverte de plomb par la sollicitude de Henri II, ou le Palais d'Angleterre), et celle des églises de Limoges édifiées à la fin du XI^e (Saint-Augustin, dont la première pierre est posée par Aliénor et Richard en 1171, Sainte-Valérie...) sont désastreuses, et rendent plus difficile à cerner le paysage architectural en Limousin vers 1200.

type n'est estimé que parce qu'il prend la suite des files de coupoles⁹², et plus généralement au domaine aquitain, dans lequel la variété des choix architecturaux est grande⁹³. Cependant, la spécificité du Limousin, sa dette envers le domaine angevin, me semblent devoir être soulignées, et pas seulement parce qu'il ne figure pas dans les inventaires⁹⁴. D'une part, bien davantage que dans les autres régions du Sud-Ouest, les princes se sont manifestés par leur présence physique. Leur mécénat et leurs interventions ne sont pas nécessairement liés à des importations formelles (ainsi l'architecture de La Souterraine n'a rien de Plantagenêt), mais ont contribué à l'absence de frontière artistique, à l'ouverture de la province. D'autre part, l'influence angevine s'est pérenniée assez curieusement par la faveur d'un décor spécifique : celui des liernes. Ces nervures, qui ne sont donc pas exclusivement associées aux voûtes bombées, ou aux chantiers proches du Périgord et du Quercy, sont assez répandues au XIII^e s. dans le nord de la province, c'est-à-dire la Marche et ses abords : on peut citer les chapelles des commanderies de Blaudeix et Paulhac⁹⁵, ainsi que l'église de Gouzon⁹⁶. La localisation de cette dernière, en Combraille, permet de mesurer l'extension géographique de la formule sur une frontière orientale du diocèse⁹⁷. Relevons que se manifeste dans cette région la préférence désormais accordée à la multiplication des articulations depuis le sol jusqu'à la clef de voûte, qui remplace, dans l'Ouest comme dans les pays méridionaux, celle des articulations du plan d'ouest en est jusqu'aux absidioles et niches. Enfin, l'exemple de Saint-Yrieix montre l'historicité de liens étroits avec la vallée de la Loire. Précisément, entre 1175 et 1180, soit juste avant la reconstruction de la collégiale arédiennaise, la basilique de la maison mère, Saint-Martin de Tours, a été somptueusement restaurée et embellie par des voûtes Plantagenêt⁹⁸.

— Le traitement de la paroi et les circulations intra-muros.

Un type de voûte ne saurait suffire à définir un type architectural. Le mur épais, renforcé ou raidi au-dessus du couvrement, qui suppose une approche technique fondamentalement distincte de celle des architectes d'Ile-de-France, et qui est approprié aux structures des grands édifices d'An-

92. L'évolution du chantier de Saint-Avit-Sénieur est exemplaire (Pierre DUBOURG-NOVES, «Saint-Avit-Sénieur», *Congrès archéologique du Périgord noir*, 1979, p. 179-199). On peut ajouter l'exemple du transept de Paunat.

93. Selon l'analyse de Jacques GARDELLES («La première architecture gothique dans la Gascogne des Plantagenêt», dans *Y a-t-il une civilisation ... op. cit.*, p. 75-82), qui conclut par l'existence d'un «style monumental 'Plantagenêt' d'Aquitaine, tributaire, mais différent de ceux de la région de la Loire ou d'Ile-de-France, et ne devant rien à celui du Midi languedocien».

94. En matière d'architecture tout du moins. Cependant, si l'on quitte ce domaine exclusif, l'aire artistique Plantagenêt devient à la fois plus vaste et plus difficile à définir : Marie-Madeleine GAUTHIER, «Le goût Plantagenêt», dans *Stil und Überlieferung in der Kunst des Abendlandes* [Actes 21^e Congr. internat. d'Histoire de l'Art tenu à Bonn en 1964] t. I, Berlin, 1967, p. 139-155 ; — Ludwig SCHREINER, «Style Plantagenêt — Entwicklung und Deutung, 1180-1220 und die Rezeption in Westfalen», *ibid.*, p. 155-162.

95. Dans la liste des églises pourvues de liernes, celle de Paulhac, rehaussée d'un important décor peint, est sans conteste la plus monumentale et la plus réussie, avec des effets de voûtes en baldaquins suspendus sur des colonnettes de mi-hauteur. L'extrados montre une technique française dans l'articulation des voûtains. Les moines chevaliers ont sans doute contribué à la diffusion des voûtes à liernes, que l'on retrouve dans les chœurs d'autres chapelles de commanderies (Bourgauf, Breuil-au-Fa), ou dans des églises rurales de la région (Bessines, Ars, Saint-Agnan-de-Versillat, Saint-Quentin). Aucun de ces édifices n'est à ce jour bien daté.

96. Cette église appartenait à un prieuré de Lesterps (dont le chœur de l'église reçut probablement, et tardivement, des voûtes à liernes).

97. Très curieusement, la mode des liernes (associées toutefois à une conception différente des voûtains, formant des ensembles très bombés) a touché un autre domaine du premier gothique, celui de la Westphalie (L. SCHREINER, *op. cit.*). Ajoutons que les liernes anglaises sont également relativement anciennes, et parfois relayées par les tiercerons. En France, l'association liernes-tiercerons, à l'époque flamboyante (XV^e-XVI^e s.), a longtemps faussé le débat : les liernes sont parfois confondues avec les tiercerons ; les voûtes sont tardivement datées. En dehors du gothique de l'Ouest, il n'y a pas d'inventaire satisfaisant d'une particularité qui est évidemment associée à des goûts régionaux et à des recherches décoratives, mais aussi à l'amélioration des techniques constructives, dès la fin du XII^e.

98. A. MUSSAT (*op. cit.*, p. 152) fait état d'une lettre du doyen Raynaud à l'archevêque de Cologne, où perce la fierté d'avoir restauré la basilique «jusqu'à cette hauteur de faite qui est aujourd'hui sous nos yeux». Il s'agissait d'une reprise en sous-œuvre d'une grande ampleur.

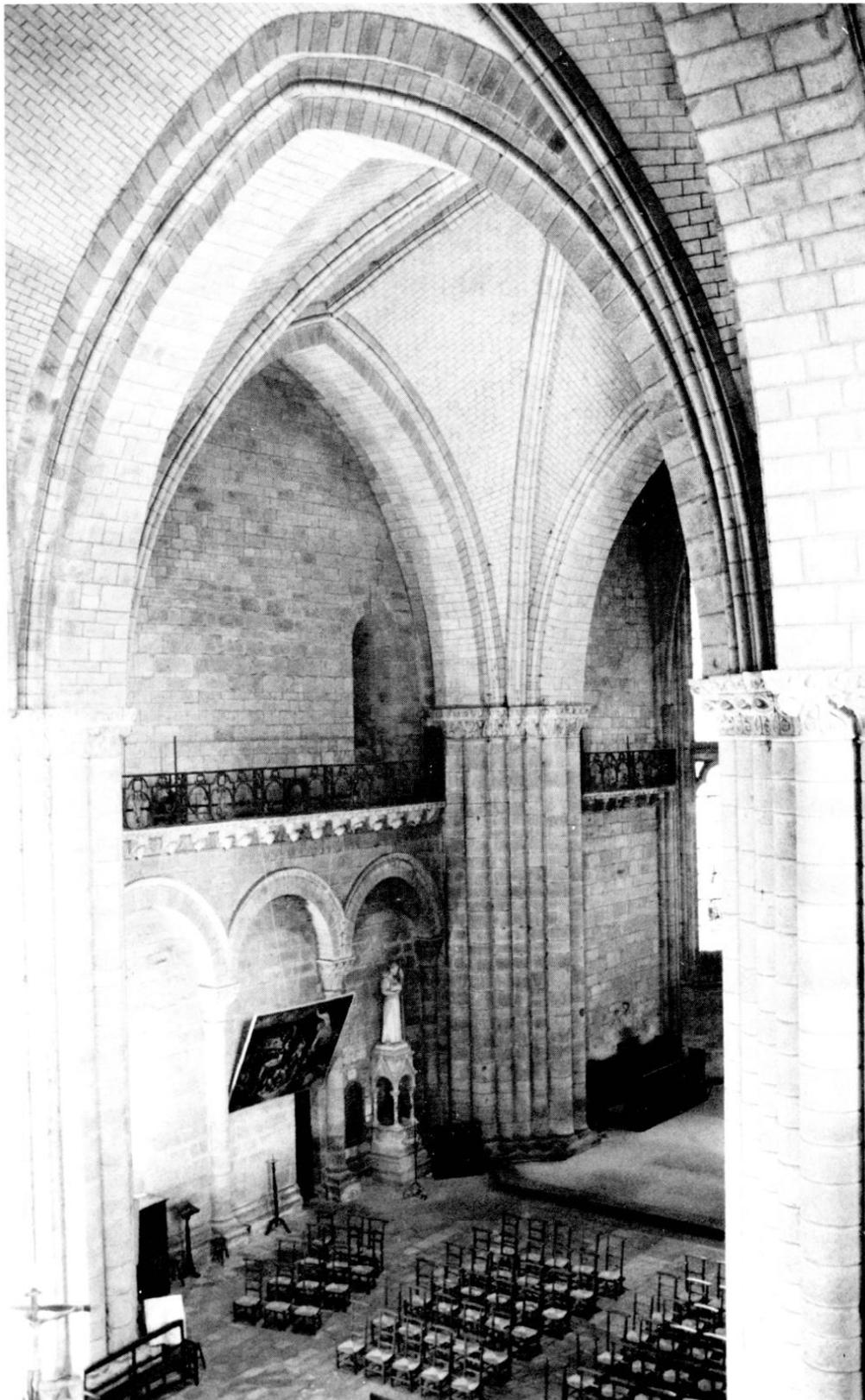


Fig. 1. - SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Le chœur.

(Cliché Cl. Andrault-Schmitt).



Fig. 2. — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Silhouette, vue du sud.



Fig. 3. — *Ibid.* Façade sud. Le Christ rédempteur.



Fig. 4. — *Ibid.* Vue du nord-est.

(Clichés 2 : *Maison paroissiale de Saint-Yrieix* ; 3, 4 : *Cl. Andrault-Schmitt*).

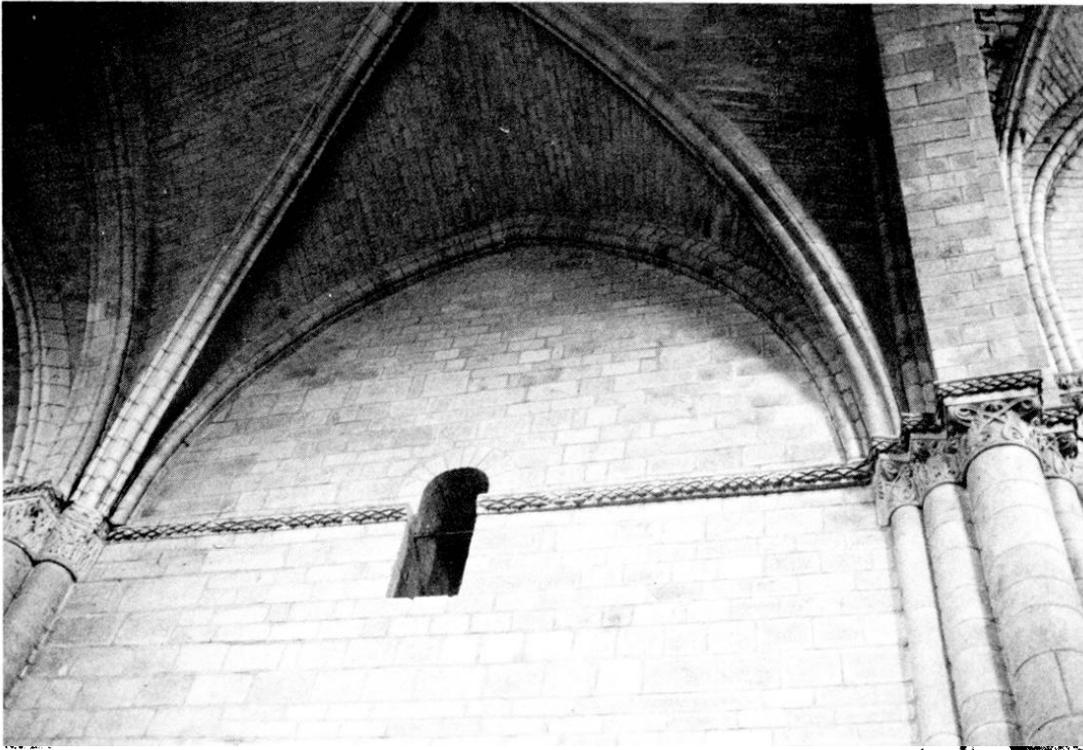


Fig. 5. – SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Parties hautes de la chapelle nord.

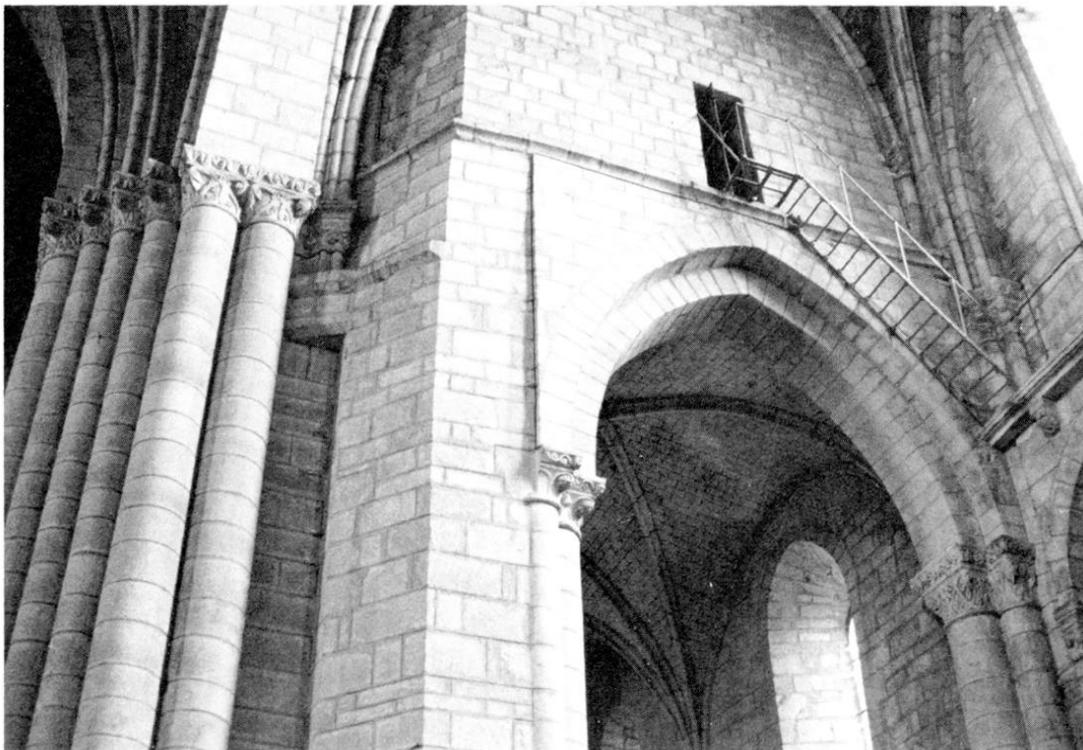


Fig. 6. – *Ibid.* Le croisillon sud et sa chapelle.

(Clichés Cl. Andrault-Schmitt).

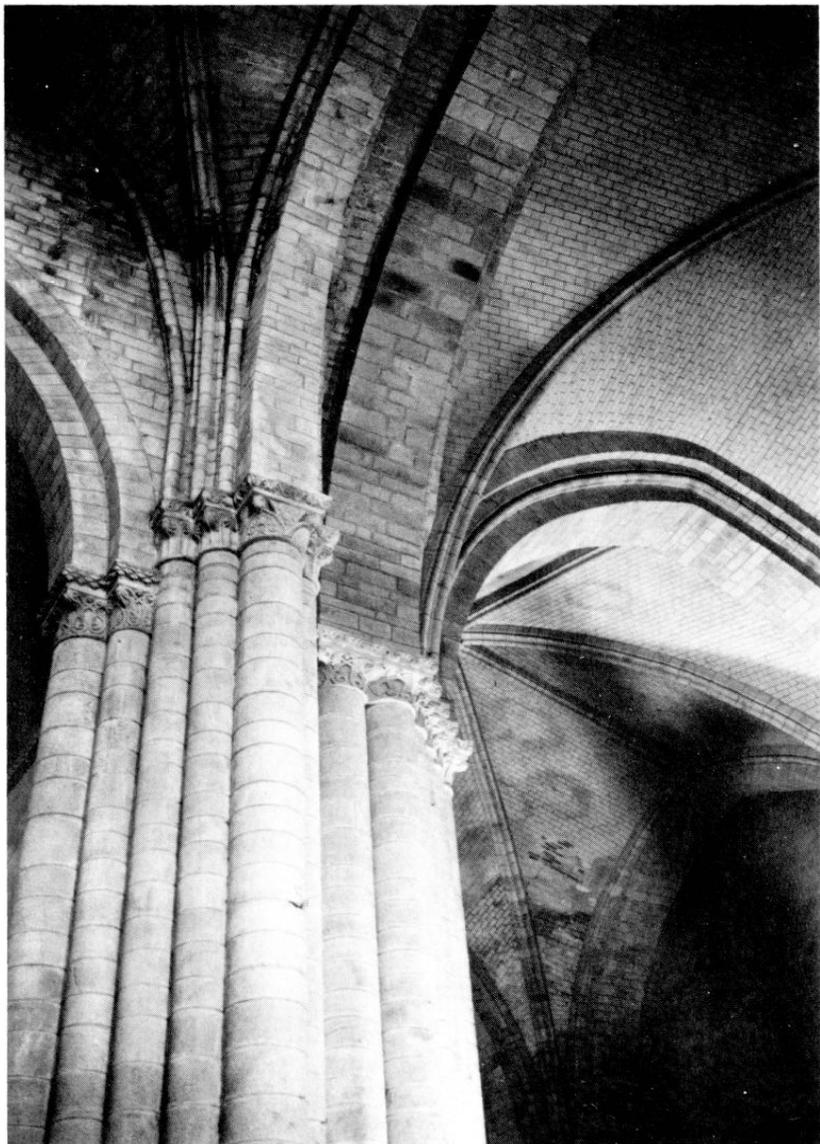


Fig. 7. — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Pile nord-est de la croisée.



Fig. 8. — *Ibid.* Façade du croisillon sud.
(Clichés Cl. Andrault-Schmitt).

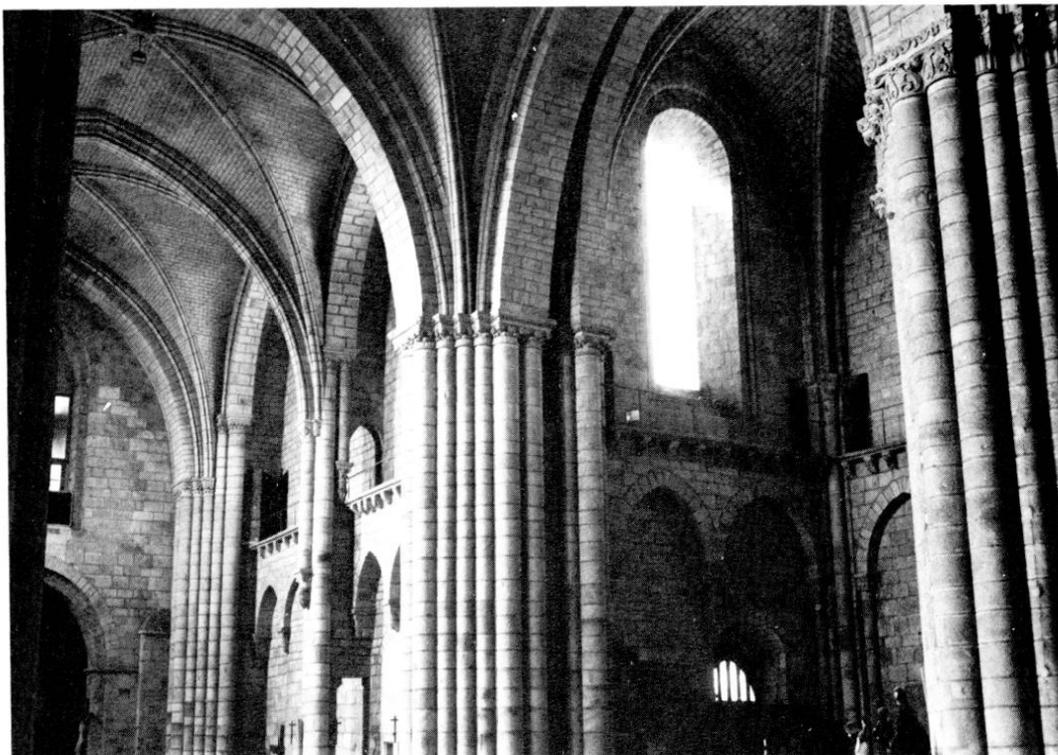


Fig. 9. — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Le croisillon nord et la nef.

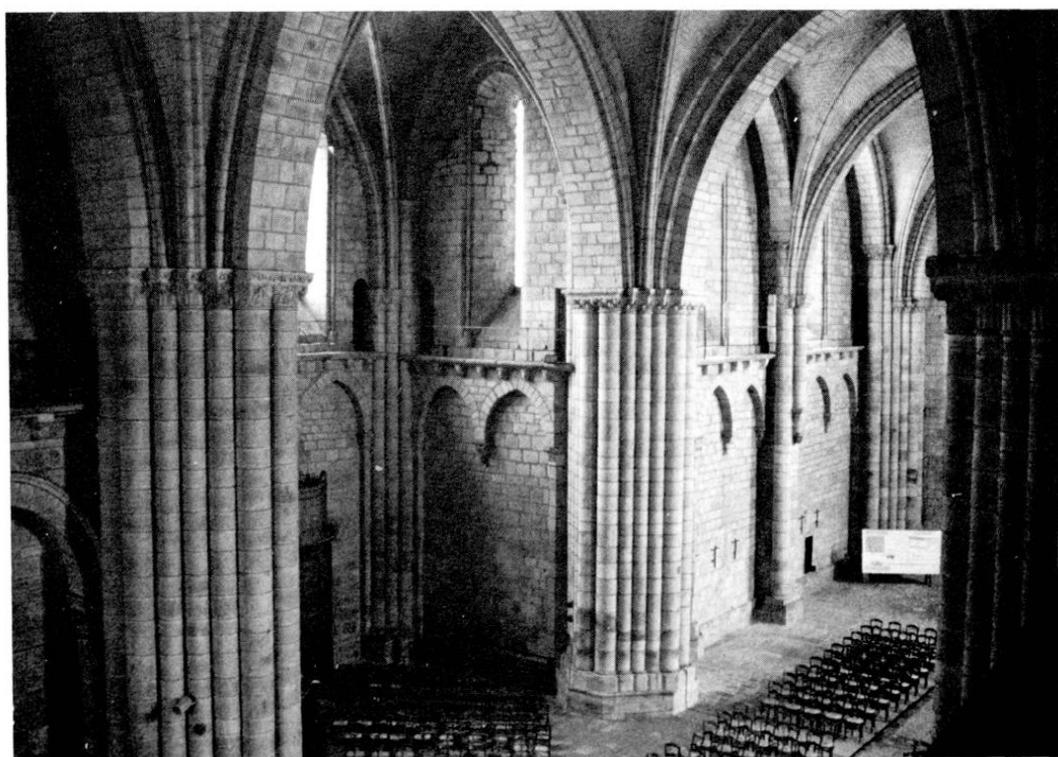


Fig. 10. — *Ibid.* Le croisillon sud et la nef.

(Clichés Cl. Andrault-Schmitt).

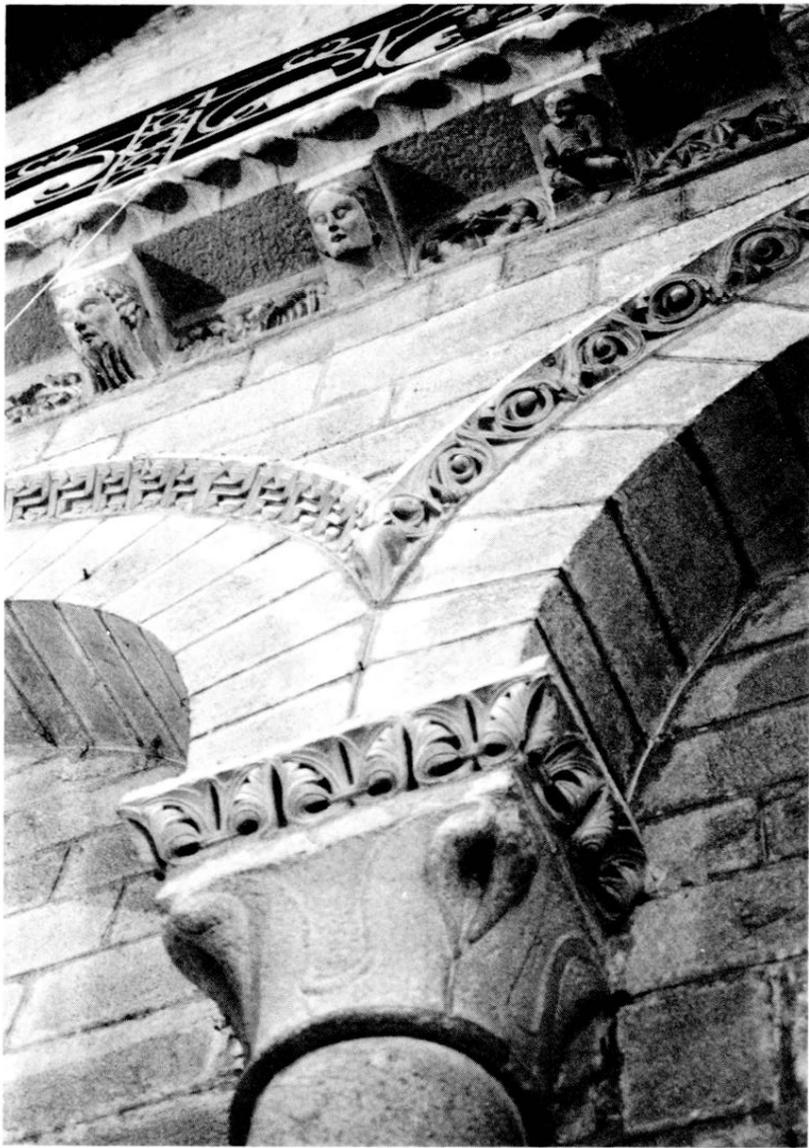


Fig. 11. SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Détail de l'arcature nord du chœur.



Fig. 12. - *Ibid.* Détail de l'arcature sud du chœur.

(Clichés Cl. Andrautt-Schmitt).



Fig. 13. — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Le chevet de la chapelle nord.



Fig. 14. — *Ibid.* Pile médiane du gouttereau sud de la nef : chapiteau de la série du chœur et console de granit.

(Clichés Cl. Andraull-Schmitt).



Fig. 15. — SAINT-BRICE (Charente). Façade de Notre-Dame de Châtres.



Fig. 16. — *Ibid.* Détail du portail central.

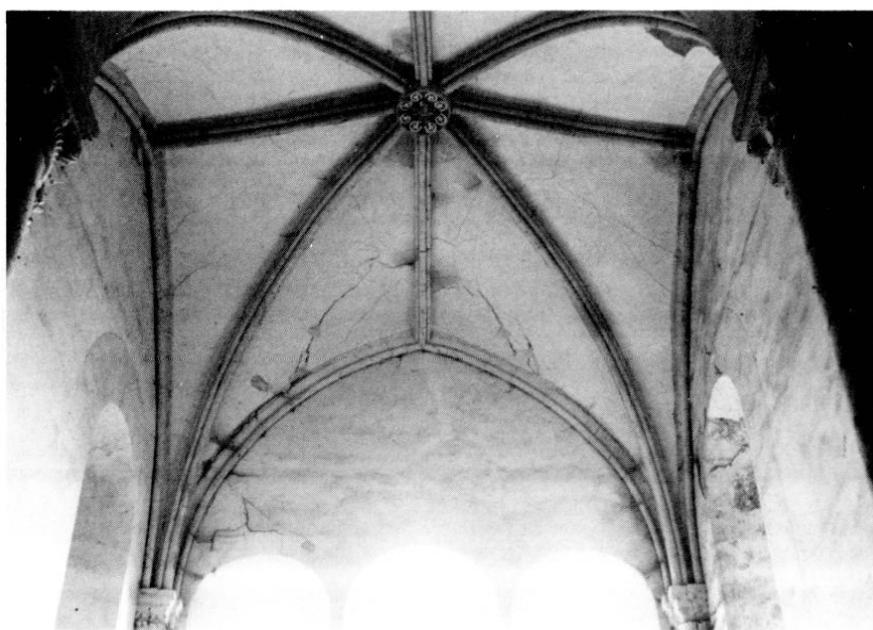
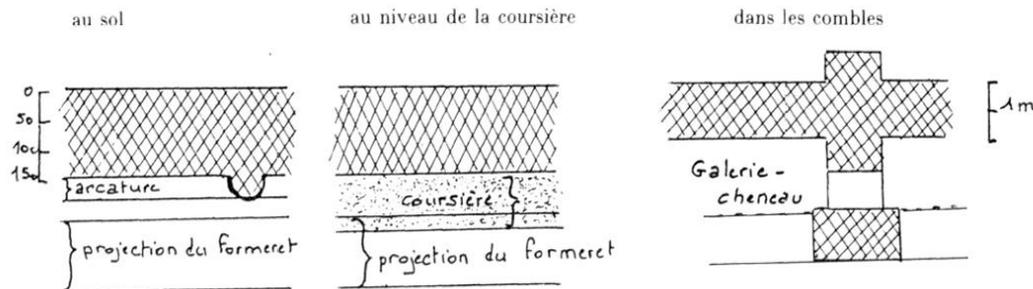


Fig. 17. — BIENNAC (Haute-Vienne). Le chœur.

(Clichés Cl. Andrault-Schmitt).

gers ou de Poitiers, accompagne également celles de Saint-Yrieix. Il bénéficie même dans notre collégiale d'un traitement élaboré, généralisé à l'ensemble de l'édifice, et heureusement conservé, dont la coursière de mi-hauteur héritée des files de coupoles ne constitue que l'un des aspects.



Plan. 5 — SAINT-YRIEIX (Haute-Vienne). Traitement du mur nord du chœur.

Un schéma permet de juxtaposer une coupe de la même portion du mur en ses différents niveaux. Il aide à visualiser quelques constatations. La coursière ne bénéficie ni d'un allègement sensible des parties hautes, ni d'un renforcement de la partie basse du mur par une arcature : elle est installée en encorbellement. Les formerets ne présentent pas les articulations raffinées visibles dans les cathédrales d'Angoulême, d'Angers ou de Poitiers, mais ils sont détachés de la paroi, ce qui les rapproche davantage de l'abbatiale de Fontevraud, à laquelle ils empruntent aussi leurs colonnes jumelles, que de Solignac. C'est le système des combles qui paraît le plus « ingénieux », pour reprendre les termes des rapports de restauration⁹⁹. Le mur est dissocié en trois éléments : la paroi extérieure, mince (moins de 1 m), à l'ancienne fonction de parapet, est toujours reliée à des piliers quadrangulaires traités en gradins, qui servaient de supports à la charpente, par de petits arcs sous lesquels circulait « un aqueduc ou chéneau » dallé¹⁰⁰. Quelques assises ont été refaites au XIX^e, ainsi que l'ensemble du couronnement du mur sud de la nef, mais c'est essentiellement la configuration du toit qui trahit l'organisation de ces circulations hautes, autrefois extérieures. À la fois parce que les galeries-chéneaux étaient trop dégradées par les infiltrations et les modifications¹⁰¹, et parce que la mode du temps les portait vers des toits unifiés par de grands combles pittoresques, les restaurateurs ont recouvert les passages. Ceux-ci ont perdu une partie de leurs fonctions. Ils étaient liés à l'écoulement des eaux par les gargouilles, à une structure de charpente et de toiture installée au plus près des voûtes (c'est-à-dire plus élevée dans le chœur que dans la nef) en réduisant la largeur, à des pentes qui individualisaient chaque volume, ainsi qu'à un

99. A. D., 4 T 65-75 (74). Un texte d'Abadie utilise le même adjectif.

100. Les textes écrits avant restauration attestent l'authenticité de l'organisation. Le rapport de 1858 parle « d'un système bien établi dans le principe, malheureusement trop souvent modifié », et poursuit par la description suivante : « le système adopté par l'architecte chargé de l'érection de l'église de Saint-Yrieix était fort simple ; n'ayant à recueillir que les eaux des hauts combles, il les recevait dans des chéneaux ménagés dans l'épaisseur des murs d'enceinte ; ces chéneaux formant galeries étaient construits en maçonnerie et leur sol formé de dalles en pierres de taille ». Une visite des corps de métier, le 1^{er} janvier 1792, donne lieu à un procès-verbal : « De là, nous avons passé dans les galeries qui sont au-dehors et au-delà du toit, et nous avons trouvé tous les aqueducs et chéneaux qui sont en pierre de taille... » (Registre des délibérations municipales).

101. Les seules inquiétudes manifestées à la fin du XVIII^e s. concernent cet élément, et entraînent, par « des considérations puissantes, à réfléchir sur la beauté de cet édifice, qui mérite une surveillance spéciale » (Délibération du 31 décembre 1791). Mais les événements retardent les réparations. Le 21 pluviôse an X, « la couverture est détériorée à un point qu'il pleut partout et que la voûte se crevasse ». Le 10 mai 1810, on demande de ne pas retarder les réparations car « ce monument dont parle d'une manière remarquable la statistique générale de la France doit fixer l'attention par sa forme gothique et la hardiesse de sa structure ». En mai 1844, malgré une réfection de la toiture consécutive à un ouragan (1837), on souhaite « achever une réparation commencée, sous peine de voir détériorer une voûte dont la hardiesse fait l'admiration des étrangers ».

moindre écrasement de la silhouette du clocher¹⁰². Il faut les interpréter comme un système raidisseur, tel qu'il en existe beaucoup dans le gothique de l'Ouest, où sont utilisés des étréslonnements par des arcs de pierre, ainsi que les pressions verticales exercées sur les reins des voûtes. Étaient-ils autrefois liés aux arcs qui surmontent encore la voûte de la croisée¹⁰³? Enfin, les galeries complétaient l'ensemble des circulations des coursiers, qui n'étaient reliées, depuis la modification du chevet, que par les combles¹⁰⁴.

Articulée par ses différents massifs quadrangulaires, ceinturée par de petits arcs maçonnes, mise en évidence par son assiette topographique, la collégiale de Saint-Yrieix a toujours eu fière allure. Sans retenir, bien sûr, un aspect défensif que le restaurateur a cru bon de renforcer par un crénelage du sommet des contreforts et que suffisaient à suggérer les hautes murailles et la compacité des volumes, sans approfondir la question des liens avec l'architecture civile que ce « style 1200 » à murs épais ne peut manquer de poser, on doit souligner à quel point l'édifice reste emblématique d'un pouvoir de nature religieuse et féodale : une pierre de plus dans un « espace Plantagenêt » politiquement agité, artistiquement divers...

*Claude ANDRAULT-SCHMITT
Université François-Rabelais
3, rue des Tanneurs
F-37041 TOURS Cedex

102. En 1858, « la toiture présentait toujours plusieurs combles se pénétrant l'un l'autre ». On voit encore à Biennac un système qui fait porter le poids de la charpente et de la toiture sur les voussains. Le même existait sur un croisillon de La Souterraine, comme le prouve un croquis d'Abadie, qui l'a enlevé, le comprenant mal (Lettre au ministre du 3 mars 1851, Bibliothèque du Patrimoine). On peut, ce qui est rare, tracer un historique du toit ou du moins de ses matériaux, sans espérer évidemment remonter au moyen âge. Au début du XIX^e, la nef (dont les pentes, si elles étaient accordées aux voûtes, se trouvaient nécessairement assez faibles) et le cloître étaient recouverts de lauzes, ou petites dalles de schiste (dites « pierres de tible »), et de tuiles plates, le chœur et le transept pour l'essentiel étaient ennoblis de pentes plus fortes et d'ardoises. Le chanoine Legros (*op. cit.*) écrit en 1784 que « L'église est couverte partie en ardoise et partie en pierre plate ou lébenche ». Dans son *Journal*, Antoine JARRIGE traite d'un double contrat, passé en 1626 avec un « recouvrir de pierre », pour entretenir « toute la couverture de la grand Esglize au regard de ce qui est couvert de pierre », et un « maître recouvrir d'ardoise » pour la partie en ardoises et bardeaux (p. 133 de l'exemplaire dactylographié de Fromont de Bouaille, archives de la S.A.H.L. aux A. D.) : je remercie Michel Kiener d'avoir attiré mon attention sur ce texte, qu'il a utilisé dans un article inédit sur l'usage des termes « ardoises, tuiles et lauzes » en pays d'Oc. La toiture, dans sa nouvelle conception, n'a pas cessé de poser des problèmes. Une réfection complète vient d'être terminée. L'affirmation des restaurateurs de 1957, qui prétendaient avoir rétabli le toit « dans son ancien aspect », laisse perplexe.

103. Des pans de murs déterminent une figure octogonale irrégulière (c'est plutôt un carré dont les angles sont recoupés) qui pourrait bien, comme on l'a écrit, fournir la base d'un éventuel clocher de croisée. Mais actuellement un grand arc diaphragme installé par Abadie au-dessus de la partie orientale pour porter à la même hauteur l'ensemble de la toiture empêche de mesurer les cohérences.

104. Les deux escaliers en vis, qui desservent la coursier de la nef (angle sud-est) et la coursier nord du chœur, ne sont reliés que par un itinéraire dans les combles : la promenade, qui est racontée de façon fort pittoresque dans un procès-verbal du 20 avril 1792 (à la suite d'inquiétudes consécutives à la préparation des dernières « Ostensions » de reliques de l'Ancien Régime, postérieures à la suppression du chapitre), est encore exactement la même, à ceci près que l'escalier du chœur était accessible par le « chauffoir », bâtiment édifié au XVII^e entre deux contreforts, et démoli en 1931/32 : les membres du conseil municipal sont montés « par un escalier limaçon en pierre de taille pratiqué dans l'épaisseur du mur », puis par dix marches « qui communiquaient jusqu'aux grandes voûtes » : enfin, arrêtés par une brèche, ils l'ont contournée par les grandes voûtes, « les ayant traversées » depuis l'escalier de la nef (Registre des délibérations, à la mairie de Saint-Yrieix, ou microfilm aux A. D. - E. Sup 184-1 Mi 501).